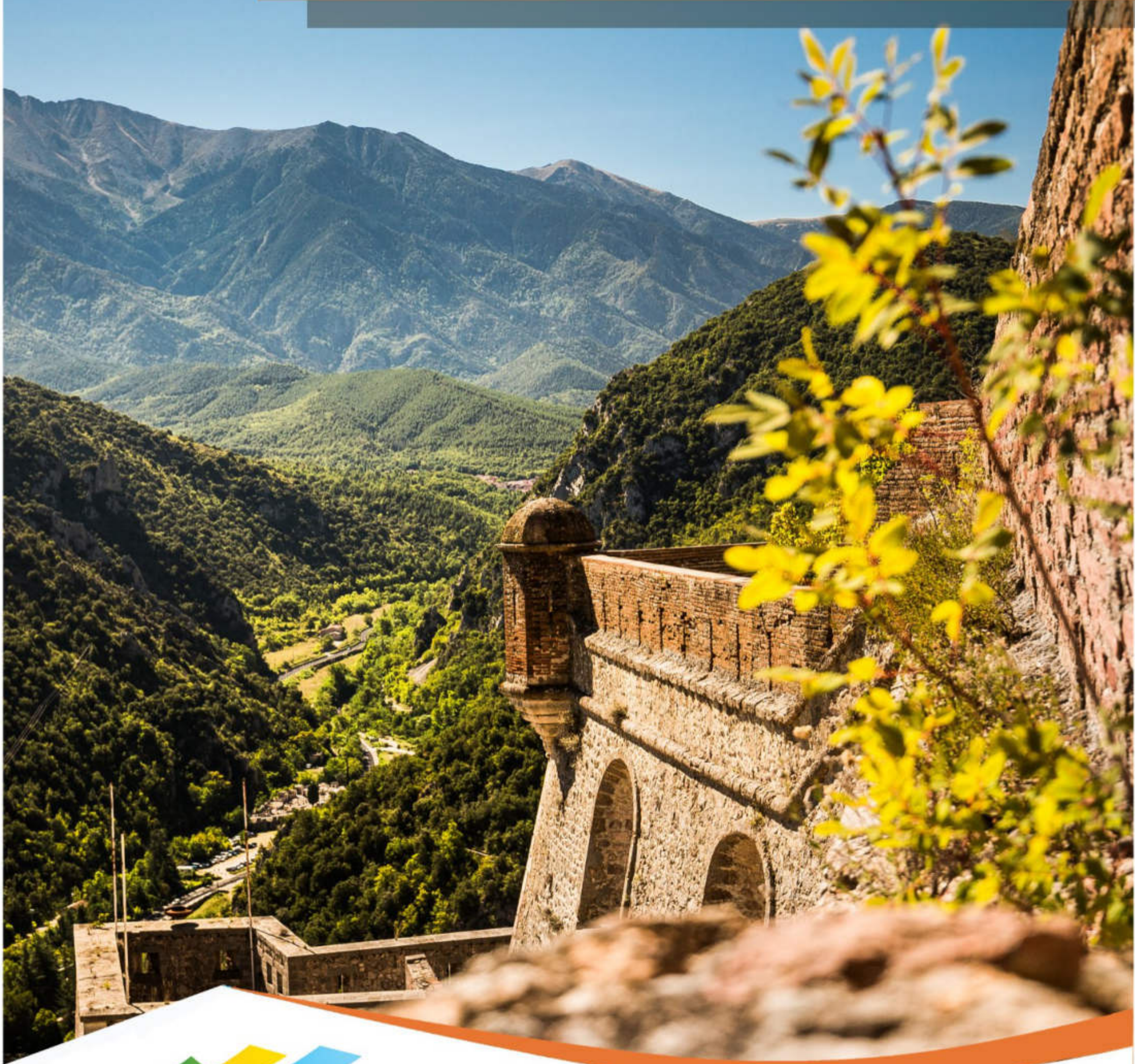


Communauté de communes Conflent Canigó
Candidature Pays d'art et d'histoire
Fiche n°3 - Avril 2021



Communauté de communes Conflent Canigó
Candidature Pays d'art et d'histoire
Fiche n°3 - Avril 2021

Partie 2 - Le projet



PARTIE 2 - Le projet

Sommaire

Rappel de la méthodologie adoptée pour l'élaboration de la candidature	154
Gouvernance et management	156
Une organisation mutualisée entre l'Office de tourisme intercommunal et le PAH	156
Les enjeux de la mutualisation	156
Une évolution des statuts de l'office de tourisme programmée	156
Les perspectives de nouvel organigramme	157
Les comités consultatifs associés	160
Le comité technique	160
Le comité scientifique	161
Des conventions de partenariat à mettre en place	161
La Maison des Patrimoines et le CIAP	162
Présentation du site de la maison Felip	162
Les enjeux et objectifs du projet la Maison des Patrimoines	163
Fonctionnement de la future Maison des Patrimoines	164
Concept d'établissement	164
Le détail des fonctions hébergées dans la Maison	165
Le parti pris muséographique du CIAP	166
Calendrier	167
Premières orientations du plan d'actions	168
Pilotage et administration	168
Structuration de l'offre	173
Jeune public	174
Grand public : individuels et groupes	174
Communication et publications	176
Commercialisation	177
Financement pluriannuel du projet (3 ans et 4 mois : de septembre 2021 à fin 2024)	178
Annexes	180
Muséographie du CIAP	181

1/

Rappel de la méthodologie adoptée pour l'élaboration de la candidature

Assisté d'une consultante spécialisée, la Communauté de commune Conflent Canigò a, dans un premier temps, élaboré un diagnostic stratégique culturel de son territoire aboutissant à un plan d'actions pluriannuel composé de 5 grands volets :

- > Patrimoine
- > Le livre et la lecture publique
- > Pablo Casals et le festival
- > Les Ciné-Rencontres
- > Les actions artistiques, culturelles et la communication

Ainsi le patrimoine est placé au premier rang des enjeux en identifiant les éléments contextuels et les objectifs suivants :

Contexte :

- Les atouts patrimoniaux sont solides sur le territoire et sont les supports principaux du développement touristique
- Une reconnaissance est apportée par des labels prestigieux : Pays d'art et d'histoire, UNESCO, Grand Site de France, Parc naturel régional,
- Néanmoins, malgré ces labels prestigieux, des points sombres subsistent : difficulté du plan de gestion UNESCO (absence de moyens humains dédiés), Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Têt au bord de la cessation d'activité, un site aux actions fragmentées (Saint-Michel-de-Cuxa).

Malgré les premières actions conduites par l'EPCI (panneaux sur le patrimoine et inventaire en cours), les acteurs expriment un isolement, la faiblesse de la mise en réseau, un manque de partage d'information et une insuffisante valorisation du patrimoine qui est l'un des principaux atouts de ce territoire...

Objectifs :

- Prendre appui sur un label national Pays d'art et d'histoire pour déployer une stratégie ambitieuse et cohérente au service des communes, des acteurs œuvrant dans le champ patrimonial (publics, associatifs ou privés)
- Participer à l'appropriation collective du patrimoine (naturel et historique, matériel et immatériel), comme élément de cohésion du territoire
- Positionner cette action, dès son fondement, dans une logique de développement de l'attractivité touristique du territoire et de participation à la création de retombées économiques.

La démarche de candidature au label PAH a donc été fondée sur le renouvellement et la continuité d'un label Pays d'art et d'histoire (PAH) existant dans les Pyrénées-Orientales (PAH de la Vallée de la Têt) en le redéployant sur un périmètre élargi : le territoire de la Communauté de communes Conflent Canigò.

Pour concrétiser cette démarche de renouvellement du label sur ce nouveau périmètre, la Communauté de communes a mis en œuvre un certain nombre d'actions :

- > Engagement sous forme de CDD en novembre 2018, d'une **chargée de mission**, responsable de l'inventaire patrimonial des communes sous la direction scientifique du service régional de l'Inventaire du patrimoine.
- > **Coordination de la démarche d'élaboration de la candidature PAH par une consultante spécialisée en ingénierie culturelle et patrimoniale,**
- > **Recrutement d'un cabinet de programmation architecturale** pour conduire une étude de réhabilitation de la Maison Felip qui doit accueillir notamment le nouveau bureau d'accueil de l'Office de tourisme intercommunal, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- > **Un comité technique** a été composé afin de réunir collectivement les données concernant les identités patrimoniales du territoire. Il comprend la Présidente de la Commission Culture de la Communauté de communes, le Directeur général des services de la Communauté de communes, des représentants de la ville de Prades et de la ville de Villefranco de Conflent, la responsable du service patrimoine de la ville de Prades, des services du département et de l'Inventaire de la Région Occitanie, des représentants du PNR des Pyrénées catalanes, du Syndicat mixte Canigó Grand Site et de l'Office de tourisme intercommunal, ...
- > **Une cellule de pilotage** de la candidature a été créée et est composée du Directeur général des services de la communauté de communes, des élus à la culture de la ville de Prades et de la communauté de communes et de la directrice de l'Office de tourisme intercommunal.
- > **Un copil** réunit l'ensemble des partenaires institutionnels au projet : ville de Prades, communauté de communes Conflent Canigó, département, région, état et les élus/directeurs/ices des organisations réunies au sein du comité technique.
- > **La consultation des communes** réalisée par le biais du conseil des maires de la communauté de communes.

2/

Gouvernance et management

Une organisation mutualisée entre l'Office de tourisme intercommunal et le PAH

Les enjeux de la mutualisation

La Communauté de communes porteuse de la candidature au label Pays d'art et d'histoire a opté pour la mise en place d'un schéma opérationnel d'actions qui vise à abriter le PAH au sein d'un nouveau pôle de l'office de tourisme intercommunal (OTI) "PAH" au côté d'un « pôle tourisme »

Cette organisation repose sur les principes suivants :

- > L'action de l'OTI et du PAH se déployant sur le même périmètre d'actions, l'articulation des deux entités est aisée
- > La destination touristique Conflent Canigó capitalise sur son patrimoine naturel, matériel et immatériel qui sont les axes forts de la stratégie touristique
- > L'opportunité offerte par le projet de la Maison Felip permet d'accueillir le bureau d'accueil du tourisme et le CIAP comme introduction à la visite du territoire (étude en cours)
- > L'équipe dédiée au sein de l'Office de tourisme est aujourd'hui très performante et peut intervenir sur des segments précieux de développement du PAH : communication, marketing, accueil/information, commercialisation
- > La solution proposée vise à opérer une rationalisation des moyens humains et financiers pour une meilleure efficacité et efficacité.

Une évolution des statuts de l'office de tourisme programmée

En vue de mutualiser les compétences existantes au sein de l'intercommunalité, il a ainsi été décidé d'intégrer le PAH dans l'Office de tourisme intercommunal Conflent Canigó.

L'office de tourisme intercommunal a été créé le 1^{er} janvier 2016, sur délibération du conseil communautaire du 2 Octobre 2015 sous la forme juridique d'une association loi 1901.

Il est administré par :

- > Un conseil d'administration (CA) composé de membres actifs (16 représentants professionnels), de membres de droits (10 élus désignés par les communes où sont installés les 5 BIT, et 6 élus désignés par la Communauté de communes), des membres d'honneur (8 élus désignés par la Communauté de communes, ayant voix consultative).
- > Un bureau composé d'un Président, de deux vice-présidents (représentant un membre de droit et un membre actif), d'un trésorier et d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint, élu par les membres du CA.
- > Une assemblée générale.

Les Conseils d'administration des 25 novembre et 9 décembre 2020 ont validé l'intégration de la valorisation du patrimoine dans les missions de l'office de tourisme, avec la gestion du label de Pays d'art et d'histoire.

Ces Conseils d'administration ont acté la modification des statuts de l'association pour permettre l'intégration de cette mission de valorisation du patrimoine, dont la gestion du label Pays d'art et d'histoire, et l'élection d'un nouveau Vice-Président délégué au Pays d'art et d'histoire au sein du bureau.

La modification des statuts, sur laquelle un avocat a été mandaté, sera proposée pour validation à un prochain conseil d'administration et à une assemblée générale extraordinaire, qui seront organisés au printemps.

Il est convenu que le pôle PAH disposera au sein de l'office de tourisme de personnes ressources compétentes dédiées exclusivement au PAH, et d'un budget autonome.

Les autres missions seront mutualisées avec le pôle tourisme, qui assurera les missions en matière d'accueil du CIAP, communication, commercialisation de produits, ainsi que de gestion administrative.

Les perspectives de nouvel organigramme

L'organigramme actuel de l'office de tourisme

Les forces vives de l'office de tourisme intercommunal s'organisent en différents pôles professionnels.

- > Un pôle accueil regroupant les 5 bureaux d'informations touristiques (BIT), l'accueil en mobilité
- > Un pôle communication : incluant le numérique (site Internet, médias sociaux, place de marché), les éditions et actions off-line, la production de photos et vidéos, la presse
- > Un pôle valorisation de l'offre : avec, d'une part, des filières dédiées telles que les APN (activités pleine nature)¹, les hébergements, le classement des meublés, le terroir, le numérique, d'autre part l'animation, et en dernier lieu la conception de produits et la commercialisation.
- > Un pôle administratif avec la gestion administrative, la comptabilité, la qualité, les ressources humaines.

Toute cette organisation étant optimisée par une démarche Qualité transversale à tous les services.

L'équipe compte 12 à 13 salariés permanents, un apprenti BTS tourisme formé pendant 2 ans, et jusqu'à 8 saisonniers dont les contrats varient entre 8 et 2 mois.

Tous salariés confondus la masse salariale représente selon les années de 14.5 ETP à 16.5 ETP.

L'intégration du PAH au sein de l'office de tourisme permettra la mutualisation de multiples compétences :

Communication :

Clémentine Pelissier, chargée de communication Off line
Emilie Veber : webmaster et ANT (Animatrice numérique du territoire)
Claire Broc : community manager
Cecilia Vaysse : relations presse

Structuration et valorisation de l'offre :

Nathalie Cortinas : carte ambassadeur, référent terroir, artisans d'art, labellisations stations
Agnès Rabat (guide conférencier) : référent hébergeurs, patrimoine, conception produits packagés et auditrice pour classement des meublés
Jean Grassaud : technicien APN (activités pleine nature)

Accueil : accueil, vente billetterie, boutique

Lucile Leprince, coordinatrice accueil, responsable BIT Prades
Cécilia Vaysse : référent BIT Vernet-les-Bains
Camille Gase : référent BIT Molitg-les-Bains
Nathalie Cortinas : référent BIT Vinça
Lucas Hittinger : BTS tourisme 1^{ère} année
Saisonniers

Administratif :

Comptabilité - administratif : Sylvie Rodère

RH : Nadine Romieu, directrice

Qualité : Claire Broc responsable Qualité et Lucile Leprince : classement de l'office de tourisme, marque Qualité Tourisme, labellisation Tourisme et Handicap

Les emplois dédiés aujourd'hui au patrimoine aux niveaux communaux ou intercommunal

Les effectifs aujourd'hui des agents (intercommunaux ou communaux) travaillant sur le secteur du patrimoine s'affichent comme suit :

> Intercommunalité

- 1 poste pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine en lien avec le service de l'Inventaire régional

> Office de tourisme intercommunal :

- 20% d'un poste d'une salariée consacré aux visites guidées

> Prades :

- 2 postes permanents : une responsable du patrimoine culturel (assume les visites commentées de l'église et assume la responsabilité de l'Espace Martin Vivès) et un agent d'accueil pour l'espace Martin Vivès
- 1 contrat saisonnier à mi-temps (récemment supprimé) et 1 CDD au mois d'août

> Villefranche-de-Conflent :

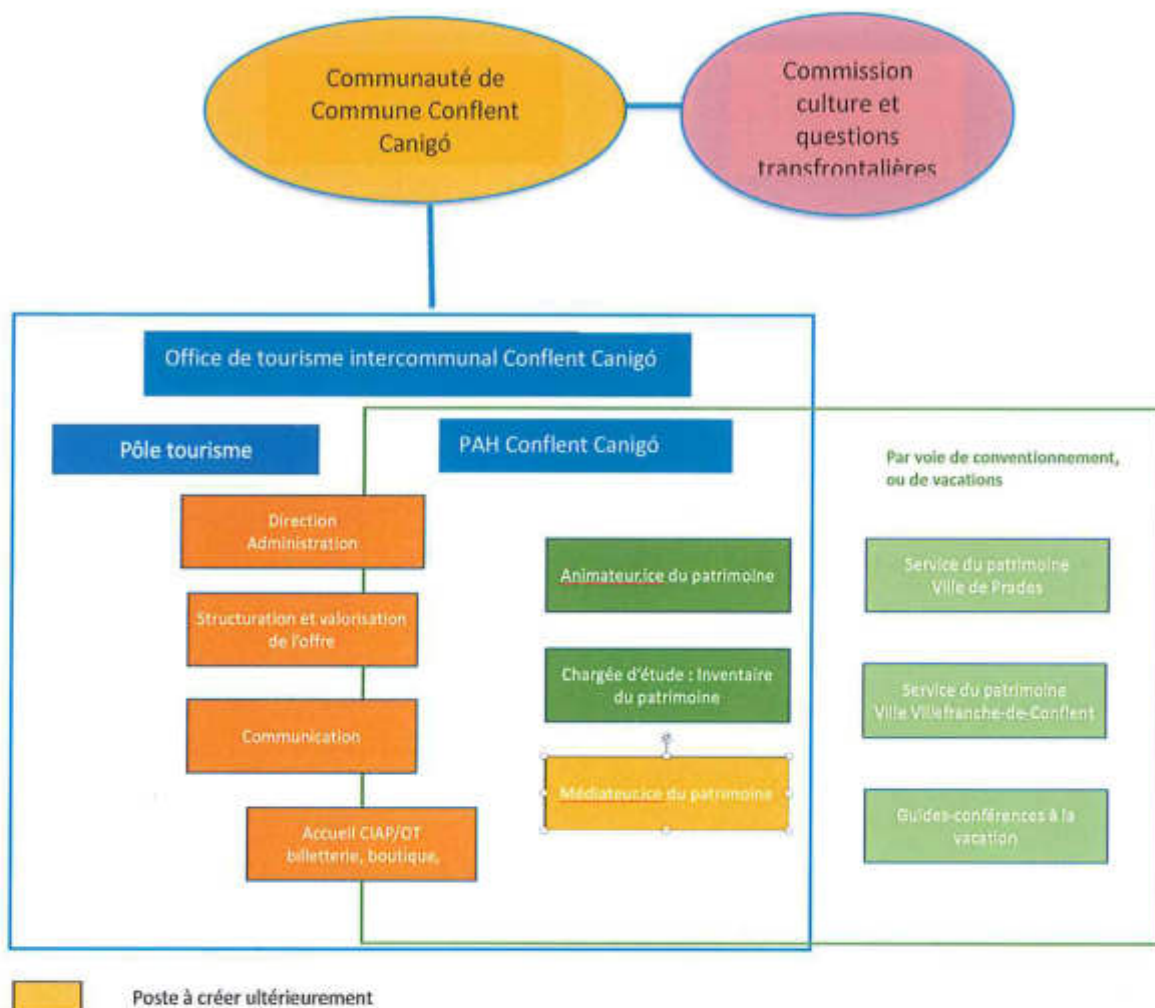
- 2 adjointes du patrimoine (33h annualisées) ayant pour fonction : l'accueil remparts, les visites guidées de la ville, la conduite d'animations et d'ateliers pédagogiques
- Un agent vient conforter l'équipe en saison (10 heures hebdomadaires)

Par ailleurs, la Communauté de commune a procédé à l'embauche d'un chargé de mission en CDD pour élaborer le plan de gestion du label UNESCO (co-financé par moitié avec la commune de Mont-Louis). La mission est aujourd'hui achevée.

Orientations pour un organigramme de fonctionnement du PAH

Le fonctionnement du PAH repose sur une mutualisation intégrée avec celui des services de l'office de tourisme intercommunal avec la création d'une cellule dédiée « PAH » au sein de l'OTI.

Comme précisé précédemment dans le rapport, l'essentiel des éléments d'attractivité du territoire repose sur le patrimoine naturel, matériel et immatériel. Aussi, le développement d'une cellule patrimoine, combinée à la dimension de mise en tourisme offerte par une telle mutualisation, présente une dimension d'efficacité et d'efficience garantissant au Pays d'art et d'histoire de disposer des moyens humains et financiers nécessaires à la conduite d'une action de fond.



L'organisation proposée pour le PAH repose sur plusieurs dimensions :

- > La Communauté de communes Conflent Canigó sera l'instance politique de référence. La commission « culture et questions transfrontalières » sera la commission compétente pour l'instruction des dossiers
- > La convention d'objectifs annuelles entre la Communauté de communes Conflent Canigó et l'OTI qui intégrera un volet PAH
- > Une cellule patrimoine est créée au sein de l'Office de tourisme intercommunal qui disposera, dès lors de deux grands pôles : tourisme et PAH
- > Le pôle PAH, placée sous la direction de la directrice de l'office de tourisme, comprendra dans un premier temps deux postes : le poste d'animateur.ice du patrimoine, le poste de chargée d'étude pour l'inventaire du patrimoine de la Communauté de communes, puis le poste de médiateur.ice du patrimoine
- > Des mutualisations fortes seront structurées avec le pôle tourisme : en fonction des départements, les niveaux de coopérations seront plus ou moins développés. Ainsi, le pôle accueil sera probablement l'un des services qui sera en interface au quotidien avec le PAH avec sa fonction d'accueil mutualisé OTI et CIAP, la fonction boutique et vente de billetterie pour les activités, les visites guidées ou toute animation mise en place. De plus, le pôle communication prendra en charge toute la partie communication du PAH. Les agents de la structuration et commercialisation de l'offre s'investiront également aux cotés de l'animateur.ice du patrimoine.
- > Des vacations pour le recrutement de guide-conférenciers diplômés.

Des partenaires externes seront par ailleurs mobilisés en signant des conventions pluriannuelles d'intervention : comme précisé précédemment, deux communes disposent de patrimoines structurants et possèdent des postes dédiés à la valorisation du patrimoine : Villefranche-de-Conflent et Prades. Des conventions de partenariats seront signées avec les deux communes pour structurer une offre concertée, partager et harmoniser l'offre des ateliers de médiation sur les territoires communs, mettre en place des dispositifs de formation commun, réaliser des outils thématiques communs...

Cette dynamique à partager pourra constituer une première étape dans le développement du PAH : une étape ultérieure pouvant conduire la Communauté de communes à endosser la totalité la compétence valorisation du patrimoine ce qui pourrait amener à effectuer un transfert ou une mise à disposition des personnels des communes vers la Communauté de communes.

Les comités consultatifs associés

La vitalité du Pays d'art et d'histoire s'affirmera par sa capacité à fédérer les actions avec les différents acteurs du patrimoine œuvrant sur le territoire et également à mobiliser des chercheurs qui soient susceptibles d'interroger les problématiques à traiter et également qui puissent porter un regard critique (au sens premier du terme) sur les productions et activités.

C'est ainsi que pour le PAH du Conflent Canigó, deux comités sont structurés pour accompagner la démarche : le comité technique et le comité scientifique.

Le comité technique

Le comité technique du Pays d'art et d'histoire aura pour mission d'être force de proposition et de contribution pour les programmations annuelles développées par le PAH et sera une force d'appui pour le lancement des opérations de plus grande envergure.

Le comité technique mis en œuvre dans le cadre de l'élargissement du Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Têt au périmètre de la Communauté de communes Conflent Canigó, poursuivra son activité. Il sera composé de :

- > Un élu du conseil d'administration de l'office de tourisme en charge du patrimoine
- > L'élu à la culture de la ville de Prades
- > La Présidente à la culture et aux questions transfrontalières de la Communauté de communes
- > Le Directeur de la Communauté de communes
- > La Directrice de l'office de tourisme intercommunal
- > L'animateur.ice du patrimoine
- > Un.e représentant.e du Syndicat mixte Canigó Grand Site
- > Un.e représentant.e du Parc naturel régional
- > Un.e représentante de l'équipe des guide-conférenciers
- > La responsable de l'inventaire du patrimoine
- > Le/ la responsable de la médiation au PAH
- > Les deux responsables du patrimoine des communes de Prades et de Villefranche-de-Conflent
- > Le festival Pablo Casals
- > De représentants de sites patrimoniaux structurants : l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, le Prieuré de Marcevol, notamment...

Le comité scientifique

- > Joan BECAT, professeur de géographie à l'Université de Montpellier : Géographie et Catalinité
- > Roland CHABBERT, Inventaire Région Occitanie
- > Le conseil scientifique ou la conseillère scientifique du Réseau Vauban
- > Fondation El Vendrell
- > Nadège BELLON, adjointe de l'Architecte des Bâtiments de France (UDAP 66)
- > Laurent DENIS, Inspecteur des sites (DREAL Occitanie UID11-66)
- > Isabelle JUBAL, Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art des Pyrénées-Orientales
- > Olivier POISSON, Conservateur général du patrimoine honoraire
- > Nicolas MARTY, Professeur des universités en histoire contemporaine et histoire industrielle

Des conventions de partenariat à mettre en place

- > La ville de Villefranche-de Conflent pour le plan de sauvegarde et la valorisation du patrimoine UNESCO
- > La ville de Prades pour la valorisation et la médiation du patrimoine de la ville
- > Région Occitanie (Service régional de l'Inventaire) pour la poursuite de l'Inventaire du patrimoine de la communauté de communes et le service Grand site Occitanie
- > Département des Pyrénées-Orientales : partenariat scientifique et technique avec les services patrimoniaux du département (direction culture, patrimoine, catalanité, médiathèque départementale) et direction archives, archéologie, centre de conservation et de restauration du patrimoine)
- > Université de Perpignan - Via Domitia
- > Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
- > Le Syndicat mixte du Grand Site Canigó
- > L'Université catalane
- > L'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa
- > Le prieuré de Marcevol
- > Festival Pablo Casals
- > ...

3/

La Maison des Patrimoines et le CIAP

Implantée en plein centre de la commune de Prades face à l'église, la maison Felip a été acquise par la ville de Prades. Depuis son acquisition, l'état sanitaire de la maison s'est dégradé ; Alors que deux études de programmation ont été conduites par le passé, le schéma culturel intercommunal a arbitré en faveur du lancement d'une étude de programmation.

Le cabinet Filigrane programmation a donc été retenu en 2020 pour conduire l'étude de programmation et accompagner l'intercommunalité dans la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (groupements comportant architectes, scénographes et bureaux d'étude).

A la fin du mois de janvier 2021, des groupements ont été retenus. Chacun d'entre eux remettra un projet architectural et muséographique qui seront présentés au milieu du mois de juin. Le choix de la maîtrise d'œuvre sera opéré d'ici septembre 2021.

Présentation du site de la maison Felip

La Maison Felip, un patrimoine situé en plein cœur de Prades

La Maison Felip est une ancienne demeure patricienne de la ville datant du XVIII^e siècle. Située en plein cœur du centre ancien, elle est inoccupée depuis 1990. La commune de Prades s'est portée acquéreuse de la maison afin de redonner vie au lieu.

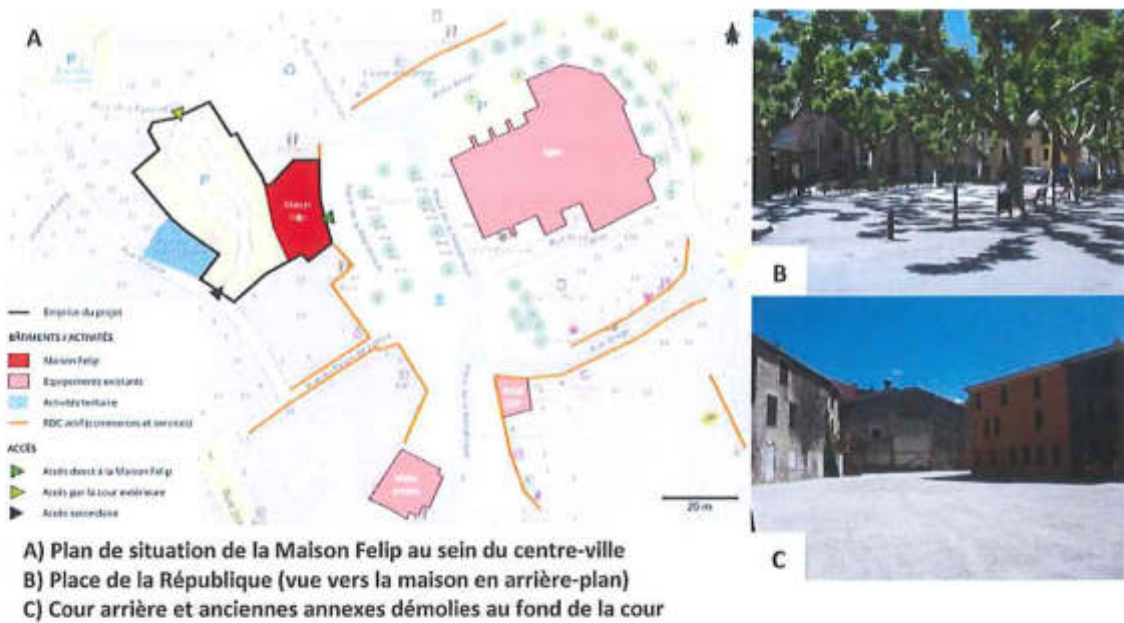
La maison jouit d'un emplacement idéal, **elle donne directement sur la place de la République**, véritable lieu d'animation de la commune avec son marché ainsi que ses manifestations religieuses et civiles. C'est une place très fréquentée par les habitants. **De l'autre côté de la place de la République, se trouve l'Église Saint-Pierre de Prades, classée au titre des monuments historiques, en 1948.**

De **nombreux services et commerces** sont d'ores et déjà implantés à proximité immédiate de la Maison Felip, notamment autour de la Place de la République et allée Arago.

Eu égard de la nature du projet (activités décrites aux chapitres suivants), **l'accessibilité au site se fera principalement à pied, via trois entrées** : l'entrée principale via la place de la République et deux entrées annexes via la rue des Pyrénées et la rue Voltaire.

De nombreux visiteurs arriveront en car scolaires ou touristiques. La ville prévoit d'ailleurs de transformer l'ancienne gare (avenue du Général de Gaulle) afin d'y aménager des emplacements pour les cars touristiques, avec des aires de pique-nique (à 600 mètres de la maison).

Enfin, le site sera également accessible en voiture pour les salariés qui bénéficieront **d'une dizaine de places de stationnement dans la cour à l'arrière de la maison.**



Des éléments remarquables dont la conservation constitue un enjeu architectural...

La façade avant présente plusieurs éléments remarquables : l'harmonie de la composition de la façade, les ferronneries des garde-corps des balcons, le monogramme sur le linteau de la porte d'entrée, les menuiseries (notamment la porte d'entrée).

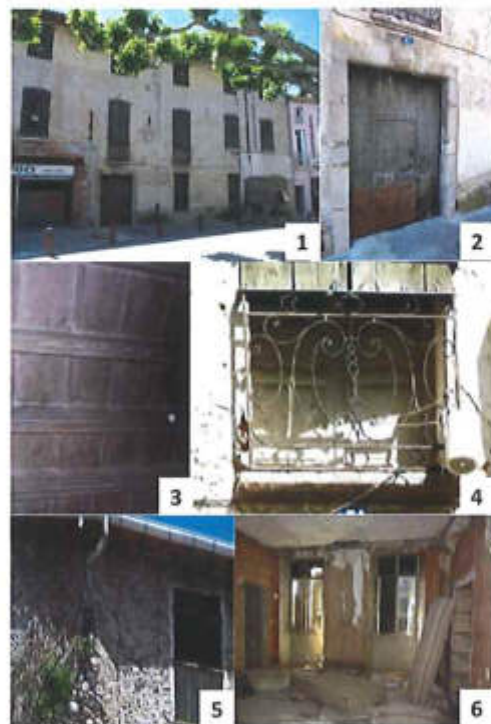
L'intérieur présente également des éléments d'intérêt patrimonial, notamment des plafonds à la française (en partie disparus aujourd'hui), des corbeaux en pierre ainsi que les carreaux en faïence.

...mais un état de dégradation avancé

Des désordres d'ordre sanitaire et structurel affectent aujourd'hui la maison. A noter notamment la présence d'amiante et de plomb.

Du côté des façades, la façade arrière est dans un état de dégradation avancé (enduis en mauvais état, pied de façade endommagé...) tout comme l'intérieur du bâtiment (fissurations importantes, planchers effondrés...).

Aujourd'hui, il n'y a pas d'isolation thermique, de système de ventilation et de système de chauffage / refroidissement.



1 – Composition des ouvertures en façade
 2 – Porte d'entrée et monogramme
 3 – Ferronnerie garde-corps
 4 – Plafond à la française
 5 – Façade arrière
 6 – Dégradation au rez-de-chaussée

Les enjeux et objectifs du projet la Maison des Patrimoines

Les enjeux découlent directement de la réflexion réalisée à l'occasion du Schéma de développement culturel et patrimonial de la Communauté de communes. Ils constituent la première « Fiche action » de ce document.

Ainsi, parmi les éléments de contexte, outre le sujet de l'état technique de la maison présenté ci-dessus, l'on retrouve que :

- > Trois études visant à faire de la Maison Felip un lieu de vie autour de questions culturelles et touristiques avaient été réalisées en 2011, 2012 et 2014. Elles avaient échoué à aboutir un projet, achoppant notamment sur le modèle économique (coûts de fonctionnement importants) et sur la diversité des usages (centrant l'activité de la maison à la période touristique)

- > L'office de Tourisme, désormais compétence intercommunale, est actuellement installé dans des locaux certes bien situés (à proximité de la place de la République) mais manquant de place pour déployer ses activités.

Les objectifs de la création de la Maison des Patrimoines sont donc les suivants :

- > Créer un pôle d'animation et d'attractivité au cœur de la ville-centre du territoire, face à son église (haut lieu patrimonial)
- > Affirmer la vocation de la maison Felip en tant que lieu d'hospitalité et de renvoi vers l'ensemble des communes du territoire en apportant :
 - Le service d'information touristique (Office de tourisme nouvelle génération)
 - Les clés de compréhension du patrimoine intercommunal (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans la démarche engagée de solliciter le label Pays d'art et histoire)
- > Honorer la personnalité de Pablo Casals
- > Accueillir dans les bureaux, l'équipe du Pays d'art et d'histoire et du festival Pablo Casals

Fonctionnement de la future Maison des Patrimoines

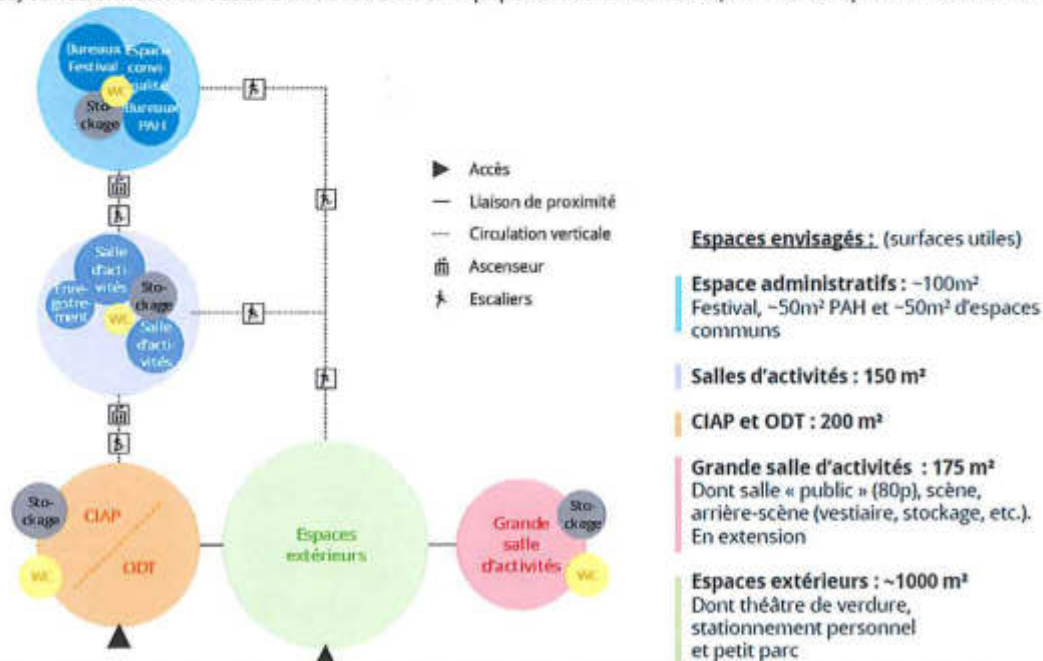
Les éléments présentés ci-dessous sont le fruit d'une longue concertation qui a eu lieu durant l'année 2020, lors de l'étude de programmation pour la rénovation de la maison Felip.

Cette concertation a rassemblé les services de la Ville de Prades (service patrimoine) et leurs élus, de la Communauté de communes (office de Tourisme, médiathèque, mission patrimoine culturel) et leurs élus, ainsi que ses partenaires sur ce projet : DRAC Occitanie, Région Occitanie, Département des Pyrénées-Orientales, Syndicat mixte Canigó Grand Site, PNR des Pyrénées catalanes.

L'ensemble a été validé lors d'un comité de pilotage qui a eu lieu le 5 octobre 2020.

Concept d'établissement

La Maison des Patrimoines est un équipement à la fois culturel et touristique, reflétant le territoire dans sa diversité, fonctionnant en réseau avec les autres équipements culturels et/ou touristiques du territoire.



Ci-dessus : organigramme de fonctionnement de la Maison des Patrimoines. Filigrane Programmation

L'office de tourisme et le CIAP sont les deux entités principales à porter cette vocation. Leurs activités se déploieront essentiellement au rez-de-chaussée de la maison. Des salles au premier étage viendront en renfort ponctuellement pour accueillir également les activités liées à l'office de tourisme et au CIAP. En continuité du rez-de-chaussée, des aménagements extérieurs créeront des espaces supplémentaires pour ces activités (terrasse, buvette, espace vélos, jardin...).

Le Festival Pablo Casals, figure emblématique de la ville de Prades, sera également intégré dans la maison avec des bureaux administratifs qui leur seront dédiés ainsi que l'organisation de concerts dans la grande salle d'activités ou le théâtre de plein air, dans les extérieurs derrière la maison – le gros des activités du Festival, notamment les concerts principaux, continueront à prendre place dans les espaces habituels (église de Prades, abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, etc.). Les espaces administratifs seront complétés par des bureaux pour le Pays d'art et d'histoire.

Dans cette optique, la maison sera ouverte à différents publics : habitants, touristes mais aussi musiciens du festival et scolaires. L'ensemble de ces publics est mentionné par la suite.

Le détail des fonctions hébergées dans la Maison

Au rez-de-chaussée, se trouveront les activités « vitrine du lieu » donnant à voir les activités de la Maison des Patrimoines, donc l'accès doit être immédiat depuis la place de la République. Il s'agit de l'office de tourisme et le CIAP. Le CIAP doit remplir une mission culturelle d'établissement de proximité, en dispensant une information sur l'architecture et le patrimoine du Conflent (et de la Communauté de communes en général) afin d'en faire comprendre l'identité, l'originalité et la cohésion, comme destination unique. Il s'agit donc bel et bien d'un espace d'expositions, dont la muséographie sera définie lors des études de maîtrise d'œuvre du présent projet, sur la base d'une première proposition détaillée dans une partie ci-après.

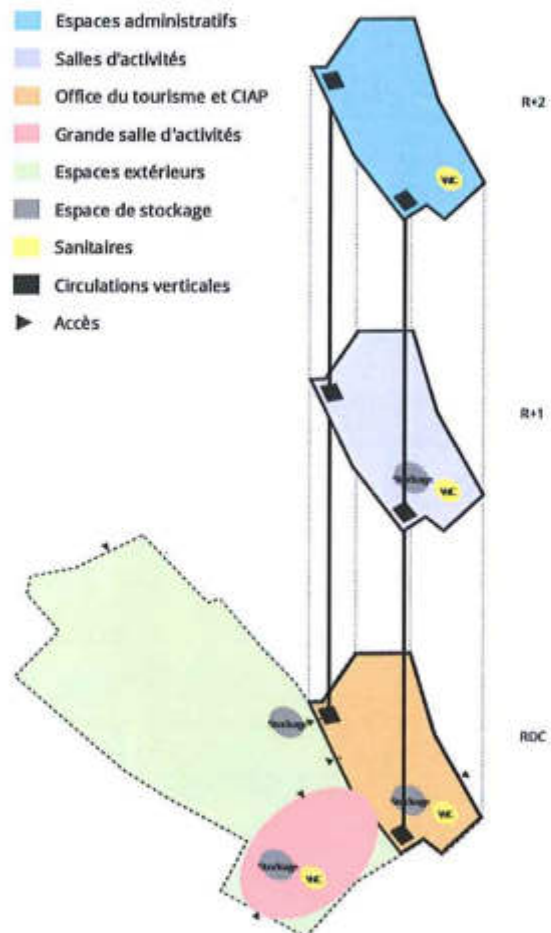
Un petit espace d'exposition temporaire est associé à ce CIAP, permettant de mettre en valeur des éléments spécifiques des fonds patrimoniaux de la commune et/ou du festival, dont l'expertise est en cours. Cet espace d'exposition est « sur le chemin » de la circulation verticale qui permet d'accéder au premier étage, de sorte qu'il puisse s'articuler à des expositions ponctuelles qui prendront place de temps en temps dans une des salles d'activités.

Ci-contre : plan perspective représentant l'implantation des fonctions de la Maison des Patrimoines dans la maison Felip. Filigrane Programmation

Le rez-de-chaussée sera en lien avec des espaces extérieurs, eux-mêmes en lien avec la grande salle d'activités d'une capacité de diffusion de 80-90 places, cette dernière disposant d'un accès indépendant. Les espaces extérieurs comprendront *a minima* : une terrasse, un théâtre de plein air, des stationnements vélos et des places de stationnement pour le personnel (9 places).

Le premier étage accueillera les salles d'activités. Les salles d'activités sont prévues pour :

- > Accueil des activités en lien avec l'office de tourisme : présentation et/ou démonstration d'activités à faire sur le territoire par des partenaires extérieurs
- > Réaliser de la médiation scolaire : accueil d'une à deux classes entières pour différentes activités – salissantes ou non – en lien avec l'office de tourisme, le CIAP ou le Festival
- > Donner un point de chute pour des réunions : de l'équipe de l'office de tourisme, du Festival, du PAH ou d'autres associations du territoire. Ces réunions pouvant être organisées en-dehors des horaires d'ouverture de l'OTI et du CIAP, un accès indépendant est indispensable pour se rendre au premier étage, les accès au reste du bâtiment seront sécurisés.
- > Permettre des répétitions / master-classes du Festival pour des formations de musique de chambre de l'Académie allant du trio à l'octuor, éventuellement avec piano



Enfin, le dernier étage sera dédié aux espaces administratifs : bureaux du Festival et bureaux du PAH. Les bureaux du PAH se composeront de 3 locaux : un bureau pour l'animateur.ice du PAH et deux bureaux pour les acteurs qui l'accompagneront. Les deux structures partageront la salle de convivialité et les sanitaires.

Le parti pris muséographique du CIAP

Cette proposition muséographique s'appuie sur des éléments produits lors de l'étude de Schéma de développement culturel et patrimonial, et vise à faire la synthèse des différents aspects permettant d'interpréter le territoire à travers le paysage, le patrimoine bâti et culturel et toutes les traces des sociétés humaines, notamment celles en lien avec l'histoire politique, religieuse ou économique du territoire.

Lors de l'étude de programmation, une première proposition muséographique a été mise au point et validée par les partenaires. Elle sera affinée, voire pourra évoluer lors des études d'avant-projet, jusqu'à la remise d'un programme muséographique finalisé à l'APD. Ce sera notamment l'occasion d'affiner la question sensible, et néanmoins symboliquement importante, de la présence de Pablo Casals au travers de la muséographie du CIAP.

En effet, Pablo Casals devra être présenté de manière explicite dans toutes ses dimensions (musicien, catalan, humaniste, etc.) en lien avec les autres sujets d'interprétation du patrimoine et du territoire.

À noter également que la place donnée au massif du Canigó dans la muséographie devra être significative, eu égard de l'intégration du présent projet dans le dispositif Grand Site Occitanie.

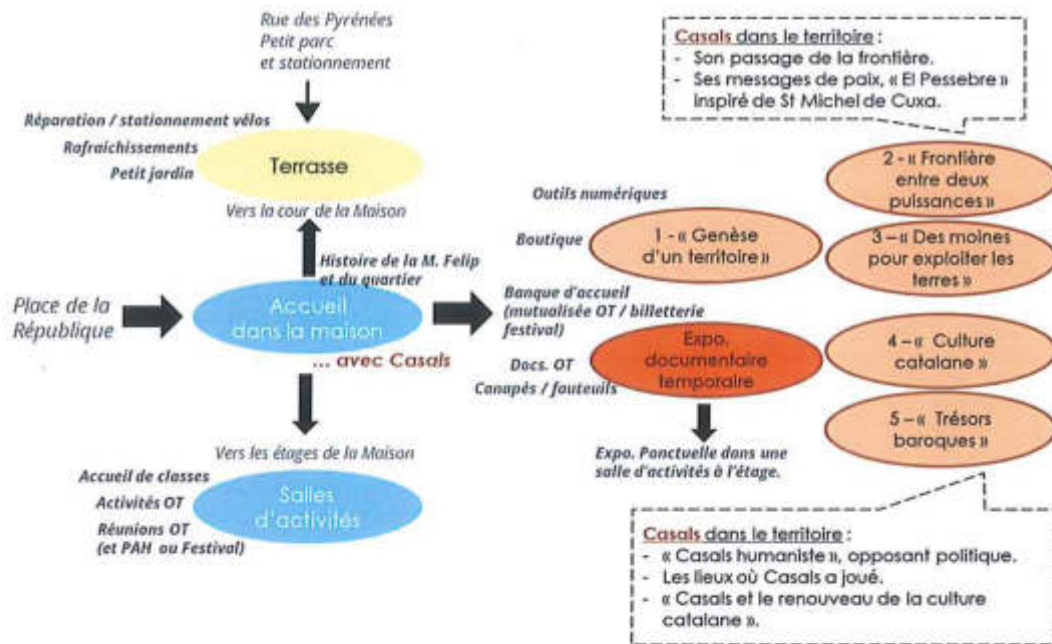
Il doit être clair que, comme le synthétise le schéma inséré ci-après, certains liens se tissent entre certaines thématiques du CIAP et certains détails de l'aménagement du rez-de-chaussée (RDC) de la maison. Ainsi :

- > Des éléments muséographiques concernant Pablo Casals et l'histoire de la maison Felip devront prendre place dès l'entrée dans le RDC, de sorte qu'ils « accueillent » le visiteur,
- > Il y a un lien fort entre l'activité de l'OTI et le thème « Genèse d'un territoire », dont certains des éléments muséographiques seront de véritables outils de travail pour les agents de l'OTI,
- > Il y a un autre lien, assez fort entre la salle « d'expositions temporaires » et le R+1. Dans cette salle temporaire, des éléments de fonds seront présentés de manière thématique en fonction d'une programmation qui sera à définir. Elle pourra également servir de « lieu d'appel » à des expositions ponctuelles (itinérantes ou non) qui prendront occasionnellement place dans une des salles d'activité du R+1.

Plus en détail les thématiques muséographiques aborderont les sujets suivants¹ :

1. « **Genèse d'un territoire** » : Le paysage et le lien avec la géologie du territoire, la biodiversité des zones humides, la ressources en eau et son exploitation humaine, les ressources minières, le thermalisme, les vergers et les vignes.
2. « **Frontière entre deux puissances** » : une des premières marches de France à avoir été renforcées militairement, l'adaptation au milieu de montagne, l'exploitation des ressources naturelles, les villages fortifiés, la production architecturale de Vauban.
3. « **Des moines pour exploiter les terres** » : le contexte postcarolingien, le caractère montagneux pour l'installation de communautés en retraite, la christianisation des païens, la production architecturale préromane, romane, d'influence mozarabe, et rayonnant dans toute l'Occitanie.
4. « **Culture Catalane** », qui se propage dès le XI^e siècle malgré l'éloignement du Conflent, et qui se structure de manière moderne depuis la *Renaixança* des années 1930 : la langue, la musique, les festivités... et des divers promoteurs (dont Pablo Casals mais aussi le linguiste Fabre ou le peintre Vivés).
5. « **Trésors baroques** » issus de la contre-réforme tridentine qui s'est propagée jusque dans le Conflent. Il en reste des œuvres grandioses (mobilier, retables), qui trouvent un écho dans la musique baroque, ce qui implique nécessairement Casals.

¹ Le document de présentation du projet muséographique est placé en annexe du présent document.



Ci-dessus : organigramme fonctionnel des thématiques envisagées pour la muséographie du CIAP, en lien avec l'accueil, les salles d'activités et la terrasse de la maison. Filigrane Programmation.

Calendrier

Le calendrier opérationnel du projet est le suivant :

- > Mars 2020 – octobre 2020 : étude de pré-programmation,
- > 5 octobre 2020 : validation des études de pré-programmation en comité de pilotage,
- > Octobre-novembre 2020 : rédaction du programme technique détaillé,
- > Novembre 2020 : lancement du concours d'architecture,
- > 28 janvier 2021 : jury de première phase du concours d'architecture : sélection de quatre équipes de maîtrise d'œuvre admises à déposer une offre,
- > Été 2021 : sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre,
- > Rentrée 2021 : lancement des études de maîtrise d'œuvre,
- > Mi-2022 : dépôt du permis de construire,
- > Début 2023 : lancement des travaux,
- > Fin 2024 : livraison du bâtiment.

Les dates à venir sont sujettes à évolution pour divers sujets administratifs, financiers ou d'arbitrage. L'estimation de la durée de travaux sera recalée en cours d'études de maîtrise d'œuvre.

4/

Premières orientations du plan d'actions

Nous présentons ci-après le plan triennal de développement qui visera à poser les fondations du Pays d'art et d'histoire. Il se déploiera dès la labellisation obtenue et se répartit en 6 grands chapitres d'interventions.

Pilotage et administration

Action n° 1 : le recrutement de l'animateur.ice du patrimoine

Dès la labellisation obtenue, il sera procédé au recrutement de l'animateur.ice du patrimoine. Il pilotera le pôle Pays d'art et d'histoire abrité au sein de l'office de tourisme intercommunal. Ses bureaux seront à termes implantés dans la Maison des Patrimoines Pablo Casals. Il disposera d'un budget autonome au sein de l'OTI.

Le poste de responsable de l'Inventaire rejoindra le pôle PAH (CDD prenant fin en 2022). Le poste de chargé.e de médiation sera créé à compter de 2023.

Échéance du recrutement Animateur : dès la labellisation acquise
Masse salariale : 40 000 € annuels
Échéance recrutement médiateur : 2023
Masse salariale : 30 000 €

Action n° 2 : formation d'une équipe de guides-conférenciers

L'une des premières tâches de l'animateur.ice du patrimoine sera de constituer une équipe de guides-conférenciers susceptible d'assurer les visites guidées du patrimoine.

Deux orientations pourront être prises pour former cette équipe :

- Solliciter l'intervention de guides-conférenciers déjà diplômés habitant sur le territoire ou à proximité (par exemple : les anciens guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Têt). D'ores et déjà des guides se sont signalés lors des consultations auprès des communes.
- Former des personnes (si possible localement) disposant des compétences et soutenir leur démarche d'obtention du diplôme de guides-conférenciers

Échéance : 2022-2023
Budget : 3 000 € de formation interne

Action n° 3 : convention à établir entre le PAH et les villes de Prades et de Villefranche-de-Conflent

Les deux communes de Prades et de Villefranche-de-Conflent sont les deux seules communes de l'intercommunalité à disposer d'agents en charge du patrimoine : valorisation et médiation. La logique développée pour la constitution du PAH vise à mutualiser les projets pour déterminer un plan de développement articulé avec la mise en place d'un plan d'actions concerté.

Les actions vis-à-vis de la population du bassin patrimonial seront prises en charge par le Pays d'art et d'histoire. L'OTI sera en charge de la promotion et commercialisation de l'offre construite ainsi proposée tant pour les publics individuels et que groupes.

Échéance : 2222

Partenaires : villes de Villefranche-de-Conflent et de Prades

Budget : à définir si mise à disposition de personnels

Action n° 4 : mise en place du comité technique et du comité scientifique

Conformément à la description opérée dans le chapitre précédent, deux comités accompagneront le PAH :

- Le comité scientifique
- Le comité technique

Leur rôle respectif sera essentiel pour la bonne conduite du projet du PAH.

Compte-tenu de l'avancement du projet, ils seront réunis dès l'année 2021 pour accompagner la mise en place du projet du CIAP dans la maison des patrimoines Pablo Casals et pour engager la programmation de l'année 2222.

Échéance de la première réunion : automne 2021

Budget : Néant

Action n° 5 : demande et suivi de subventions (état, région, département, ...) et recherche de mécénat

L'animateur.ice du patrimoine aura pour mission de contribuer à la recherche de financements pour les projets (investissement et fonctionnement).

Ainsi dès la première année de fonctionnement du PAH, il/elle aura la charge d'élaborer les dossiers de demandes de subventions et de réaliser les rapports financiers pour leur versement.

Ces sollicitations porteront sur les crédits de fonctionnement ou d'investissement.

Au-delà des demandes de subventions courantes, il/elle sera en charge du montage de dossier pour des projets spécifiques pour lesquels il/elle recherchera, le cas échéant, du mécénat d'entreprise (exemple : financement de la réalisation du parcours sonore "Sur les pas de Pablo Casals").

Échéance : chaque année

Budget : néant

Action de préservation, de connaissance et d'accompagnement des projets de valorisation du patrimoine

Action n° 6 : poursuite de l'inventaire du patrimoine de la Communauté de communes

L'Inventaire général du patrimoine culturel et la Communauté de communes Conflent Canigó ont signé une convention sur trois ans (2019-2022), portant sur la réalisation d'un pré-inventaire du patrimoine des quarante-cinq communes qui composent le territoire. Cette entreprise de connaissance est menée par une chargée d'étude, sous la conduite et le suivi scientifique du service connaissance & inventaire des patrimoines de la Région Occitanie.

L'opération de pré-inventaire repose sur la réalisation d'un diagnostic patrimonial par commune, qui permettra d'apporter à la population locale des connaissances sur l'état du patrimoine, principalement en territoire rural. Dans ce sens, les éléments patrimoniaux repérés in situ concernent essentiellement le patrimoine bâti, décliné selon plusieurs types (religieux, militaire, civil, industriel, hydraulique et vernaculaire).

Cet inventaire constitue le socle pour l'action du PAH qui aura pour tâche d'exploiter et valoriser sa connaissance et sa découverte.

Au 1^{er} février 2021, dix-huit communes ont été inventoriées.

Durée : jusqu'à la fin de l'année 2022

Moyen : un poste de responsable de l'inventaire (CDD jusqu'à la fin de 2022)

Partenaires : Inventaire général du patrimoine

Action n° 7 : inventaire et conservation des fonds Pau Casals et Anny de Pous

Deux fonds patrimoniaux de la ville de Prades sont actuellement conservés dans la médiathèque intercommunale Conflent Canigó. Relatifs à la personnalité de Pau Casals et d'Anny de Pous, leur classement et numérisation est au cœur des priorités. En effet, ces procédures permettront de sélectionner des documents divers (photographies, notes personnelles, etc.) qui pourront être valorisés dans le cadre du futur CIAP.

Les archives départementales ainsi que les services de la Drac ont procédé à la visite de ces fonds et ont préconisé la mise en œuvre d'un plan de travail qui se déploie comme suit :

- 1) Classement des fonds pour sécuriser les documents : récolement à effectuer sur un outil de type Excel
- 2) Établissement d'un plan de classement, en créant une arborescence en fonction de la typologie des documents
- 3) Tri physique des documents
- 4) Mise en boîte et conditionnement
- 5) Numérisation des documents
- 6/ Mise en place d'un logiciel de gestion des fonds de type GED par exemple

Date de mise en œuvre : 2021

Moyen : recours à un CDD ou une entreprise

Partenaires : archives départementales

Action n° 8 : assistance à la conduite du projet de valorisation global UNESCO en lien avec la communauté de communes

La Communauté de communes a pris la compétence patrimoine pour accompagner la commune de Villefranche-de-Conflent dans la gestion du patrimoine relatif au système défensif de Vauban.

Un plan de gestion quinquennal a été établi pour les années 2019-2024 :

Enjeu 1 : commun à l'ensemble des sites du Réseau des sites majeurs de Vauban : réaffirmer l'implication et l'engagement de Villefranche-de-Conflent au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban et son appartenance au bien en série.

Enjeu 2 : global pour le site de Villefranche-de-Conflent : créer une gouvernance locale qui assure la pérennité du site de Villefranche-de-Conflent. Cela se traduit par la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux relatifs à l'inscription de Villefranche-de-Conflent au patrimoine mondial de l'UNESCO et la mise en œuvre à terme du Site Patrimonial Remarquable de Villefranche-de-Conflent.

Enjeu 3 : préserver la Valeur universelle exceptionnelle du site UNESCO de Villefranche-de-Conflent (travaux d'infrastructures) : une préservation grâce à des travaux de restauration des remparts de la cité et du Fort Libéria ainsi que la requalification des abords et des travaux d'aménagement et d'embellissement du centre-bourg.

Enjeu 4 : structurer durablement un projet de valorisation de Villefranche-de-Conflent (à l'échelle du site) : amélioration de la dynamique touristique et culturelle en faveur des publics et renforcement du tissu socioéconomique au cœur du village.

Enjeu 5 : intégrer le site UNESCO de Villefranche-de-Conflent dans une politique touristique et culturelle en lien avec les autres acteurs du territoire. Avec deux objectifs :

- > L'émergence de l'axe Villefranche-de-Conflent / Mont-Louis en synergie avec le Train Jaune, véritable trait d'union entre les deux sites UNESCO.
- > La promotion du territoire comme une destination de découverte des patrimoines avec notamment l'extension du label Pays d'art et d'histoire à l'échelle de la Communauté de communes Conflent Canigó, projet majeur du schéma culturel Conflent Canigó.

Le PAH intégrera un important volet de son activité à conforter les actions de connaissance, valorisation, médiation et animation du patrimoine UNESCO, en lien avec l'équipe dédiée au patrimoine à Villefranche-de-Conflent.

La mutualisation des services du patrimoine à l'intérieur de l'office de Tourisme intercommunal donnera sa pleine mesure en travaillant de manière transversale à la construction de l'offre relative au patrimoine UNESCO et à sa commercialisation.

Il est à souligner que bien qu'extérieur au territoire, le patrimoine Vauban de Mont-Louis sera doté d'un statut particulier au sein du Pays d'art et d'histoire.

Date de déroulement : toute l'année

Moyens : actions mutualisée PAH, pôle tourisme, service patrimoine de Villefranche-de-Conflent

Partenaires : communes de Villefranche-de-Conflent et de Mont-Louis, DRAC

Action n° 9 : assistance technique aux porteurs de projet en matière de valorisation du patrimoine : communes, associations, collectifs...

Les services du PAH auront pour mission d'apporter une première expertise et un soutien technique ponctuel aux projets touchant au patrimoine. Il sera à même de pouvoir orienter vers les services compétents en cas de problématiques de conservation, restauration et sera en mesure d'apporter un premier conseil dans les stratégies de valorisation, d'animation. Les bénéficiaires seront les communes, les associations ou les collectifs.

Date de début de l'action : 2022

Moyens : conseil personnalisé par l'animateur.ice du patrimoine et son équipe

La Maison des Patrimoines et le Centre d'interprétation du patrimoine (CIAP)

Action n° 10 : suivi de la conception et de la mise en œuvre du CIAP dans la Maison des Patrimoines

Implantée en plein centre de la commune de Prades face à l'église, la maison Felip a été acquise par la ville de Prades. Depuis son acquisition, l'état sanitaire de la maison s'est dégradé ; Alors que deux études de programmation ont été conduites par le passé, le schéma culturel intercommunal a arbitré en faveur du lancement d'une étude de programmation architecturale qui visait à :

- > Créer un pôle d'animation et d'attractivité au cœur de la ville-centre du territoire, face à son église (haut lieu patrimonial)
- > Affirmer la vocation de la maison Felip en tant que lieu d'hospitalité et de renvoi vers l'ensemble des communes du territoire en apportant :
 - Le service d'information touristique (office de tourisme nouvelle génération)
 - Les clés de compréhension du patrimoine intercommunal (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans la démarche engagée de solliciter le label Pays d'art et d'histoire)
- > Honorer la personnalité de Pablo Casals
- > Accueillir dans les bureaux, l'équipe du Pays d'art et d'histoire et du festival Pablo Casals

Le cabinet Filigrane programmation a été retenu en 2020 pour conduire l'étude de programmation et accompagner l'intercommunalité dans la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (groupements comportant architectes, scénographes et bureaux d'étude).

A la fin du mois de janvier 2021, des groupements ont été pré-retenus. Chacun d'entre eux remettra un projet architectural et muséographique qui sera présenté à la fin du mois de mai. Le choix de la maîtrise d'œuvre sera opéré durant l'été 2021.

Le rôle du chargé de mission puis de l'animateur.ice du patrimoine sera d'assurer la cohérence globale du projet, de contrôler les contenus scientifiques en lien avec le comité scientifique et le comité technique du PAH, d'assister la maîtrise d'œuvre dans la sélection des illustrations, visuels

Date de sélection de la maîtrise d'œuvre : été 2021

Moyens humains pour le suivi de la mise en œuvre du CIAP : recrutement d'un CDD (septembre 2021) et ensuite prise en main du dossier par l'animateur.ice du patrimoine après son recrutement

Budget : 13 500 €

Structuration de l'offre

Service éducatif

Action n° 11 : convention de partenariat avec l'Education nationale

Il s'agit de mettre en place un partenariat avec l'Education nationale, dédié aux écoles maternelles et élémentaires du territoire, aux collèges et au Lycée de Prades (qui dispose d'une option Histoire de l'art), incluant la mise à disposition d'un enseignant spécialiste de cette mission éducative, pour garantir l'intégration au sein des programmes scolaires d'un programme d'animations/actions portant sur la découverte et la valorisation de l'architecture et du patrimoine local : visites découvertes, ateliers, interventions en classe.

Date de l'action : à partir de 2022
Moyens humains : animateur.ice du territoire
Partenaires : Education nationale, service enfance jeunesse de la communauté de communes,
Budget : néant

Action n° 12 : création d'une offre éducative pendant le temps scolaire

L'objectif est de proposer un programme d'actions dédiés aux jeunes enfants (4-12 ans) ainsi qu'aux collégiens et lycéens (en prenant particulièrement appui sur la spécialité Histoire de l'art du Lycée de Prades) pour les amener à découvrir le patrimoine du territoire en les rendant acteurs de leur découverte. Il est question de concevoir des ateliers découverte, **visites et jeux d'observation** pour permettre aux enfants d'apprendre tout en s'amusant. Des programmes adaptés seront mis en place pour les collégiens et lycéens. Ces ateliers pédagogiques seraient animés soit par l'animateur.ice du patrimoine, soit par un enseignant spécialisé, des professionnels et/ou une guide conférencière agréée. Ils se dérouleraient sur le territoire ou pourraient faire l'objet d'une intervention en classe.

Date de l'action : à partir de l'année scolaire 2022-2023 et suivantes
Moyens : animateur.ice du patrimoine, salles d'activités
Partenaires : guides, accompagnateurs, sites, service enfance et jeunesse de la communauté de communes, Education nationale, écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycée
Budget : 3 000 €/an

Action n° 13 : création de premiers outils pédagogiques

La transmission des patrimoines auprès des publics sera facilitée par des outils de médiation et d'interprétation tels que les futures publications du Pays d'art et d'histoire, les outils pédagogiques utilisés lors des visites guidées et ateliers découverte, maquettes à construire, jeux de piste (ou parcours à énigme), les ressources mises à disposition à la Médiathèque, le site Internet et, à moyen terme, l'aménagement du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ainsi que l'élaboration de supports ou outils numériques.

Date de l'action : à partir de 2022
Moyens : animateur.ice du patrimoine, services patrimoine, service communication de l'office de tourisme
Partenaires : sites, guides conférenciers, Education nationale,
Budget : cf. actions communication n° 20 et 21

Action n° 14 : partenariats à engager avec les écoles, collèges et lycée du territoire

Les partenariats avec les écoles, collèges et lycée du territoire devront être créés dès 2022 et renforcés au fil des années, la sensibilisation du jeune public étant une priorité. Pour arriver à élaborer une offre qui réponde aux attentes du personnel de l'Education nationale et à celle du public scolaire, la concertation du personnel de l'Education nationale sera l'une des clés de la réussite de ce partenariat.

Date de l'action : pour l'année scolaire 2022-2023

Moyens : animateur.ice du patrimoine, salles d'activités

Partenaires : guides, accompagnateurs, sites, service enfance et jeunesse de la communauté de communes, Education nationale, écoles maternelles et primaires, collèges, lycée

Budget : néant

Jeune public

Action n° 15 : création d'une offre éducative hors temps scolaire

La sensibilisation du jeune public est une priorité. Il s'agit comme l'action n°12 de proposer un programme d'actions dédiés aux jeunes enfants (4-12 ans) et aux adolescents pour les amener à découvrir le patrimoine du territoire en les rendant acteurs de leur découverte, en dehors de l'école. Cette découverte intégrera une dimension ludique pour permettre aux enfants et adolescents d'apprendre tout en s'amusant.

Date de l'action : à partir de 2023 et suivantes

Moyens : animateur.ice du patrimoine, salles d'activités

Partenaires : guides, accompagnateurs, sites, service enfance et jeunesse de la communauté de communes,

Budget : mutualisé avec les actions n°12 & n°16

Grand public : individuels et groupes

Action n° 16 : développement d'une programmation annuelle de visites et d'animations à l'orée 2022

En vue de favoriser l'appropriation des patrimoines par les publics, il sera important de concevoir une programmation riche et variée qui d'une part réponde aux attentes des différents publics et d'autre part valorise toutes les facettes du territoire (richesses patrimoniales). Cette programmation intégrera des visites, assurées par des guides conférencier, des découvertes thématiques, pour dévoiler au public des richesses, des rendez-vous curieux, combinant balades et randonnées découvertes, des parcours à énigmes, des conférences et rencontres, véritables moments d'échanges, des expositions, des rendez-vous inédits (visites contées ou théâtralisées, soirées spectacles...). Une attention particulière sera portée à l'intégration d'événements nationaux (Journées des Métiers d'Art, Journées Européennes du Patrimoine) et locaux.

A noter qu'une réflexion sur l'adaptation des animations et des outils de communication aux publics handicapés (visites en langue des signes, traduction des panneaux en braille, installation de bornes audios...) sera menée.

Date de l'action : dès la saison 2022

Moyens : animateur.ice du patrimoine, services du patrimoine,

Partenaires : guides, sites, accompagnateurs en montagne, PNR, Syndicat mixte Canigó Grand Site

Budget : 10 000 €/an + 6 000 € de vacation de guides conférenciers an 1 passant à 10 000 € an n+1

Action n° 17 : animations dédiées à la population locale via le réseau des ambassadeurs

Des actions seront spécifiquement déployées pour sensibiliser les habitants à leur territoire, à leur cadre de vie, tout particulièrement via le réseau des ambassadeurs. L'implication des habitants constitue un enjeu essentiel. Les actions de sensibilisation permettront d'une part, de développer un sentiment d'appartenance et, d'autre part, d'apporter une offre culturelle de qualité nécessaire à l'épanouissement des habitants. L'appropriation des patrimoines se réalisera grâce à une programmation variée qui alternera tout au long de l'année des rencontres inter-sites, des rendez-vous du terroir et de l'artisanat, des ateliers découverte, des animations pouvant se clôturer par des dégustations de produits du terroir. Le PAH renforcera l'action menée par l'office de tourisme auprès des Ambassadeurs. Il interviendra en profondeur pour la valorisation du patrimoine auprès de la population et déploiera une véritable politique culturelle dédiée aux habitants.

Date de l'action : dès 2021

Moyens : animateurs.ices du PAH & de l'office de tourisme

Partenaires : sites, producteurs, guides, accompagnateurs en montagne, personnes ressources, PNR, Syndicat mixte Canigó Grand Site

Budget : mutualisé avec l'action n° 15 renforcée par le budget OTI consacré à la démarche ambassadeurs.

Action n° 18 : conception du parcours sonore : sur les pas de Pablo Casals en Conflent

Il s'agit de la réalisation d'un parcours sonore dédié à Pablo Casals qui relie les sites marquants de son séjour en Conflent. Ce parcours sonore a pour objectif de sensibiliser la population, les musiciens et mélomanes de passage, les touristes à la personnalité hors normes de cet artiste engagé. C'est une invitation à un voyage dans le territoire au prisme des lieux marquants de l'exil de Pablo Casals. Cette action répond au besoin de diversification des outils de connaissance de la personnalité de Pablo Casals.

Date de l'action :

Moyens : animateur du patrimoine

Partenaires : communes, Beau Bruit, Résonance, Festival Pablo Casals, Fondation Pablo Casals à El Vendrell

Budget : 10 000 € an 1 & 1 000 €/an n+1

Action n° 19 : proposition de journées et séjours groupes

En collaboration étroite avec l'office de tourisme, l'animateur.ice du patrimoine proposera aux groupes un choix de visites guidées, de programmes de découverte et d'excursions adaptés à tous les publics, accessibles sur réservation. En outre, l'office de tourisme assurera le rôle d'agence réceptive pour réaliser des séjours sur mesure, incluant la découverte du patrimoine, l'hébergement et la restauration. L'office de tourisme, par sa connaissance du territoire et de ses prestataires touristiques, apportera une plus-value dans la conception de séjours dédiés aux groupes. Les accompagnements et visites seront assurés par des guides-conférenciers agréés avec la possibilité de visites en langues étrangères.

Date de l'action : dès 2021

Moyens : office de tourisme et animateur.ice PAH

Partenaires : sites, guides, prestataires touristiques, PNR, Syndicat mixte Canigó Grand Site, SNCF, distributeurs

Budget : OTI

Communication et publications

Action n° 20 : développement du site internet PAH en lien avec le site de l'OTI

Des contenus spécifiquement dédiés au Pays d'art et d'histoire, constitués de contenus exhaustifs sur les patrimoines du territoire, l'inventaire du patrimoine, des informations pratiques pour chacun des sites et le programme des activités, seront intégrés dans le site de la destination www.tourisme-canigou.com, géré par l'OTI. Le site de destination conservera des informations plus synthétiques sur la présentation des patrimoines nécessaire aux visiteurs, tout en les orientant vers des contenus plus développés et scientifiques du site PAH. Il s'agit d'arriver à mettre en ligne toutes ressources et informations utiles aux visiteurs, quel que soit son degré d'intérêt, qui permettront d'assurer la connaissance des patrimoines du territoire et la promotion du Pays d'art et d'histoire comme de la destination dans son ensemble.

Date de l'action : à partir de 2022

Moyens : animateur.ice PAH et service communication de l'office de tourisme

Partenaires : inventaire, services patrimoine, sites

Budget : 20 000 € an 1 & 3 000€/an n+1

Action n° 21 : développement des premiers outils papier : brochure, monographies, éditions ...

Conformément à la convention signée avec le ministère de la Culture, les supports de communication porteront le label « Pays d'art et d'histoire » et respecteront la charte graphique spécifique au réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Priorité sera accordée à l'élaboration de brochures, affiches et dépliants présentant le PAH et son programme d'activités. Cette collection sera complétée de toute édition opportune et utile. Il est en outre prévu d'encourager l'utilisation d'outils de communication innovants, en s'appuyant sur les nouvelles technologies. A noter qu'une réflexion sur l'adaptation des outils de communication aux publics handicapés (visites en langue des signes, traduction des panneaux en braille, installation de bornes audios...) devra être menée.

L'office de tourisme assurera la diffusion des brochures du PAH auprès du grand public, des prestataires touristiques du territoire, des acteurs institutionnels locaux et départementaux. Une convention entre le PAH et les sites du territoire sera envisagée pour optimiser la diffusion des supports de communication et par la même la promotion du PAH.

Date de l'action : 2022 et suivantes

Moyens : animateurs.ices PAH & service communication de l'office de tourisme

Partenaires : inventaire & services patrimoine

Budget : 10 000 € à 15 000 €/an

Commercialisation

Action n° 22 : mise en place d'une billetterie pour les activités

L'office de tourisme a mis en place un service de billetterie pour les acteurs touristiques du Conflent : il propose la vente d'entrées de sites touristiques et activités de loisirs. Cette billetterie permet de favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande. Elle est disponible depuis fin 2020 dans les 5 bureaux d'information touristique du territoire et en ligne sur le site de la destination. Le visiteur dispose ainsi d'un accès à une offre élargie soit lors de sa visite à l'Office de Tourisme soit sur le site de la destination, avec en prime la possibilité de réserver en ligne.

Date de l'action : depuis fin 2020
Moyens : office de tourisme et animateur.ice PAH
Partenaires : sites, prestataires touristiques et culturels
Budget : OTI

Action n° 23 : prospection d'accueil de groupes

A ce jour, l'activité groupes au sein de l'office de tourisme est ponctuelle. Un service groupes est en cours de structuration pour pallier l'absence de réceptif local, et proposer un interlocuteur unique pour l'organisation de séjours groupes au sein du Conflent Canigó. Ce service groupes développera une offre de services et en assurera la promotion. La prospection s'effectuera via un démarchage spécifique, la participation à des rencontres professionnelles, des insertions dans la presse spécialisée. Seront ciblés les associations (culturelles, sportives), autocaristes, agences de voyages, comités d'entreprise, écoles. Les actions s'adresseront en priorité au marché de l'Euro région (Barcelone – Toulouse – Montpellier). Les marchés secondaires (Europe du Nord, Amérique du Nord, Asie) seront atteints via des prescripteurs de clientèles (autocaristes, et voyagistes).

Date de l'action : dès 2021
Moyens : office de tourisme et animateur.ice PAH
Partenaires : sites, guides, prestataires touristiques, distributeurs
Budget : 3 000 €/an

Action n° 24 : commercialisation de produits touristiques et de séjours

L'office de tourisme dispose de la structure juridique et des compétences nécessaires pour assurer à la fois, le montage de séjours touristiques et leur commercialisation. A titre d'exemple, en partenariat avec la SNCF et le PNR Pyrénées catalanes, il conçoit et vend depuis l'automne 2020 *un séjour Vauban UNESCO Train jaune* de 3 jours/2nuits. Le PAH permettra de développer de nouvelles offres de séjours axées sur la découverte et l'apprentissage des patrimoines. Il participera ainsi à la diversification de l'offre touristique, et plus particulièrement au développement de l'offre de tourisme culturel.

Date de l'action : dès 2021
Moyens : office de tourisme et animateur.ice PAH
Partenaires : sites, guides, prestataires touristiques, PNR, Syndicat mixte Canigó Grand Site, SNCF, distributeurs
Budget : OTI

Ces actions illustrent la richesse des possibilités qui s'offriront à l'animateur du patrimoine pour concevoir un programme d'actions/animations/activités qui valorise les patrimoines du Conflent Canigó.

6/

Financement pluriannuel du projet (3 ans et 4 mois : de septembre 2021 à fin 2024)

CHARGES	Montants prévisionnels TTC				PRODUITS	Montants prévisionnels TTC			
	sept-dbe 2021	2022	2023	2024		sept-dbe 2021	2022	2023	2024
60 – Achats	2 130	4 140	5 990	5 140	70 – Ventes de produits finis, prestations de services	0	15 000	28 000	29 000
Achats de prestations de services (entrées excursions)		1 000	1 500	2 000	Prestations de services : excursions et visites, ateliers pédagogiques, animations		5 000	8 000	9 000
Achats de marchandises (dont boutiques)					Vente de marchandises				
Achat carburant	480	1 440	1 440	1 440	Cotisations				
Consommation maintenance photocopieur		1 200	1 200	1 200	Sponsors/mécènes		10 000	20 000	20 000
Fournitures administratives (Maison felip)		500	500	500					
Achat matériel (meublier bureau, informatique, tél mobile)	1 650	0	1 350		74 – Subventions d'exploitation	17 650	80 120	106 270	104 810
électricité abonnement et conso (Maison Felip)	0	0	0	0					
					Communauté de communes*	7 650	53 770	55 370	54 160
					Région (inventaire, GSO, catalanité)		3 850	11 500	9 750
					CD66				
					DRAC (fonctionnement & animations)	10 000	22 500	23 500	25 000
61 – Services extérieurs	1 860	5 360	6 200	5 890	Fonds européens LEADER (marketing, ambassadeurs)			9 900	9 900
location licences informatique microsoft, planning, standard (maison Felip)	140	480	960	960	Fonds européens FEDER (numérique, outils)			6 000	6 000
location voiture	1 040	3 120	3 120	3 120					
Entretien véhicule	0	300	300	300					
Location photocopieur (maison Felip)	0	0	0	0					
standard matériel supplémentaire (Maison Felip)	210	0	210	0	75 – Autres produits de gestion courante				0
maintenance informatique	150	150	300	200	Cotisations courantes				
Assurances (voiture) (Maison felip)	320	960	960	960	Autres				

abonnement presse		350	350	350	76 – Produits financiers				
site Internet	0	0	0	0					
					77 – Produits exceptionnels				0
62 – Autres services extérieurs	160	44 080	50 380	51 080	Sur exercices antérieurs				
Rémunérations intermédiaires et honoraires									
guides conférenciers		5 000	7 000	10 000	78 – Reprise sur amortissements et provisions				
formateurs guides		3 000	3 000	3 000					
traductions		4 000	4 000	2 000					
Animations		3 000	6 000	10 000					
ateliers pédagogiques		3 000	3 000	3 000					
Parcours sonore		5 000	5 000	1 000					
Publications : travail graphique agence com		3 500	2 000	2 000					
Impressions		7 500	9 000	9 000					
Matériel communication (totems,...)		900	600	600					
Reportage photos		3 500	2 800	2 000					
Missions et réceptions		2 000	3 000	3 000					
Promotion, Salons, Campagne communication		2 000	3 000	3 000					
Frais postaux		1 200	1 500	2 000					
Frais téléphone (mobile) (Maison Felip)	160	480	480	480					
Abonnement Internet / wifi (Maison felip)	0	0	0	0					
63 – Impôts et taxes	0	1 540	1 700	1 700					
Impôts et taxes sur salaires		1 140	1 000	1 000					
Formation		400	700	700					
64 – Charges de personnel : rémunérations + charges	13 500	40 000	70 000	70 000					
animateur.ice PAH	13 500	40 000	40 000	40 000					
médiateur	0	0	30 000	30 000					
65 – Autres charges de gestion courante									
66 – Charges financières									
67 – Charges exceptionnelles									
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements									
TOTAL DES CHARGES	17 650	95 120	134 270	133 810	TOTAL DES PRODUITS	17 650	95 120	134 270	133 810

* Participation minimale de la Communauté de communes : participation selon les subventions, mécènes et vente des prestations.

Annexes

RECALIBRAGE DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES A LA MAISON FELIPE

VERS LA CREATION D'UN CIAP

EXPERTISE MUSEOGRAPHIQUE



CONTEXTE, ANTECEDENTS, ET OBJECTIFS

La Maison Felip inhabitée depuis 1990 a été identifiée par la ville de Prades dans le but d'y développer un pôle d'activité culturelle et touristique au cœur du centre urbain ancien. S'appuyant sur l'existence d'un important fonds documentaire et sonore appartenant à la fois à la ville et au Festival Pablo Casals, ainsi que sur les collections de peintures de la ville (fonds Branger, fonds, Martin Vivés et fonds X), deux études de faisabilité successives ont identifié en 2011 (Mimi Tjoyas) et 2012 (LordCulture) les grands axes de réhabilitation & préservation du bâti et de réappropriation des espaces non bâtis pour y aménager un centre d'interprétation dédié à Paul Casals, aux peintres Vivés et Branger, ainsi que les locaux pour la gestion, la valorisation et la promotion du Festival.

Une étude (9Bplus) visant à recalibrer le projet afin de mieux maîtriser les coûts de fonctionnement envisageait en 2014, une mutualisation des moyens avec le développement d'un OT « vitrine de territoire » à travers une présentation interactive du Conflent (Catalanité, Thermalisme, Paysages & Nature, Artisanat, Architecture & Patrimoine local), doublé d'un Centre d'interprétation dédié à la personnalité de Pablo Casals et à la période de sa vie re-centrée sur son exil à Prades en 6 séquences (l'artiste virtuose, la carrière internationale, l'esprit catalan face au Franquisme, l'Exil et le Silence à Prades, la Création du Festival, Le message de Paix).

La réflexion menée en 2018 sur sa stratégie culturelle & touristique a permis à la Communauté de Communes Conflent Canigó de mettre en évidence la nécessité de mieux structurer l'offre touristique sur l'ensemble de son territoire et de créer du lien entre les différentes activités culturelles existantes en renforçant la mise en réseau et en développant davantage l'image et l'identité du Conflent à travers l'outil de communication que constituerait un CIAP, géré dans le cadre de la pérennisation du Pays d'Art et d'Histoire Terres Romanes en Pays Catalan.

L'Objet de la présente expertise est donc de proposer un équilibre entre les espaces initialement dédiés à la personnalité de Pablo Casals et ceux dédiés à la présentation du territoire, afin de donner un meilleur ancrage local à l'équipement qui sera ainsi plus à même de tenir un rôle d'acteur dans le maillage touristique et culturel existant.

La précédente étude avait déjà souligné la nécessité de rattacher davantage la personnalité de Pablo Casals avec les lieux de la ville de Prades où il avait vécu, ainsi qu'avec les endroits du territoire qu'il avait pu marquer, jusqu'aux lieux partenaires du Festival aujourd'hui, rattachement local d'autant plus nécessaire pour ne pas faire doublon avec les missions du Musée Pablo Casals d'El Vendrell. Aujourd'hui, compte tenu de la volonté de la Maîtrise d'Ouvrage de dynamiser la valorisation de son territoire, il est indispensable d'approfondir ce parti pris en montrant un écho signifiant entre la période



d'exil de Pablo Casals et l'identité du Conflent.

Il s'agit de mettre en évidence les liens étroits qui se sont tissés entre les traits marquants de la personnalité de Pablo Casals et le Pays d'adoption qu'a été pour lui le Conflent. Ainsi, plutôt que de présenter la vie et l'œuvre de Pablo Casals comme un thème autonome à part entière, il semble plus efficient d'utiliser l'image et le souvenir qu'il a laissés durablement dans la mémoire locale pour en faire l'ambassadeur du Conflent, en qualité de personnalité représentative de l'identité du territoire. L'espace de présentation du Patrimoine du Conflent pourra ainsi développer différents thèmes culturels propres à faire comprendre la cohésion et l'originalité propre à ce territoire à travers une découverte associant paysage, histoire, économie et musique : un parcours mêlé qui proposera une lecture du territoire à travers le regard de l'homme qui lui a apporté sa notoriété, son talent, et son soutien, tout autant que son esprit de dissidence, sa pensée pacifique, et son âme catalane. De fait, ce n'est pas un hasard si Pablo Casals a choisi de s'installer à Prades durant son exil : il y retrouvait un parfum de « déjà vu » apte à lui rappeler sa patrie, ainsi qu'une proximité avec ses racines, qui lui ont permis de se sentir un peu chez lui. Ce n'est pas non plus un hasard s'il a semé à Prades et alentours des germes de conscience catalane, puisque de cette manière, il façonnait un peu sa Terre d'exil comme un reflet de sa patrie d'origine.

Au-delà de ce regard « Casalsien » sur le territoire du Conflent, la présente expertise vise à proposer une mutualisation entre les espaces dévolus au CIAP et ceux dédiés à l'Office du Tourisme, à travers des équipements et outils scénographiques partagés. En effet, les deux établissements auront en commun un objectif principal : faire connaître le Conflent, diffuser son image et son identité, l'un pour une meilleure appropriation du territoire par ses habitants et ses visiteurs, l'autre pour une meilleure visibilité de l'offre touristique. Dans les deux cas, il s'agit de créer une vitrine du Conflent, afin de donner envie d'en découvrir toutes les facettes, en particulier les visites et activités culturelles qui feront du Conflent une destination de tourisme culturel.

La présente expertise n'a pas la prétention de rentrer dans le détail de la précision scientifique ; les contenus muséographiques, proposés ici sous forme de simples pistes et hypothèses de travail, devront être validés et approfondis par un comité scientifique dans le cadre d'un programme culturel et scientifique qui pourra s'appuyer par exemple dans le cas du patrimoine de village fortifié ou du « petit » patrimoine hydraulique sur les excellents rapports d'inventaire qui ont déjà été réalisés sur certaines communes de la Communauté de Communes. C'est sur ce Programme Scientifique et Culturel que s'appuiera un scénographe pour mettre en œuvre le parcours envisagé.



PISTES & PRINCIPES MUSEOGRAPHIQUES

La logique du parcours de découverte reposera sur une association étroite entre l'exil de Pablo Casals et les caractéristiques propres au territoire, dont l'image s'est fait en partie l'écho de l'œuvre et de la personnalité du musicien. De fait, l'un alimente l'autre, le musicien s'étant inspiré du Conflent et de son histoire, et le territoire s'appuyant aujourd'hui sur l'héritage de Pablo Casals pour construire son identité actuelle et développer son attractivité. Il s'agit autant de proposer une présentation de la vie de Pablo Casals que de souligner comment le cœur du violoncelliste a pu battre à l'unisson avec la Terre d'Accueil qu'a été pour lui la ville de Prades et le Conflent.

L'objectif du CIAP sera de remplir une mission culturelle d'établissement de proximité, en dispensant une information sur l'architecture et le patrimoine du Conflent, afin d'en faire comprendre l'identité, l'originalité et la cohésion, comme destination unique. Il devra mettre en valeur les ressources architecturales, patrimoniales, paysagères du territoire, en complétant le maillage culturel existant, auquel il pourra d'ailleurs faire référence pour inciter les publics à approfondir leurs connaissances en se rendant sur les différents lieux évoqués.

Dans la mesure où le Conflent représente une large part du Pays d'Art et d'Histoire Conflent Canigou, le CIAP pourra délivrer des clefs de compréhension pour appréhender l'identité et la cohésion du Conflent au sein de ce Pays, qui met en avant à la fois :

- son Patrimoine religieux de l'An Mil,
- son appartenance à l'aire culturelle catalane, y compris son histoire.

Le Conflent est également intégré au sein du PNR Pyrénées Catalanes, dont la nouvelle charte affirme clairement les objectifs de structuration et lisibilité de l'offre touristique autour :

- du patrimoine naturel (avec la volonté de mettre en œuvre des outils d'interprétation des patrimoines naturels, et développer des supports d'information pédagogique sur le patrimoine naturel, géologique, les zones humides et les paysages bâtis)
- du patrimoine culturel (avec la mise en œuvre d'outils d'interprétation du patrimoine culturel et la mise en place de supports d'information sur le patrimoine bâti, notamment le patrimoine religieux et le patrimoine traditionnel, et avec le développement de la marque « PNR » pour valoriser les produits de terroir et la gastronomie)

L'équipement pourra en partenariat avec le Syndicat Mixte Canigou Grand Site, diffuser des actualités sur les actions menées pour la préservation et la restauration des paysages, afin de proposer un point de communication sur le patrimoine naturel propre au Conflent (caractéristiques géologiques liées à



la vallée de la Têt, espèces protégées représentées dans la zone, paysage particulier à l'ombre du Mont Canigou)

L'une des difficultés de la mise en réseau consiste à ne pas tomber dans l'écueil du « doublon », et à ne pas répéter ce que les équipements existants disent déjà. De ce point de vue, il sera important de veiller à s'inscrire en complémentarité et non en concurrence des acteurs culturels actuels : se faire le relais sans prendre le pas sur les initiatives existantes.

De même, il s'agit de mettre en avant les particularités du Conflent et l'exception du terroir, afin de démarquer la destination « Conflent » des pays alentours et ne pas rivaliser avec un langage trop similaire qui ferait perdre en lisibilité. Par exemple, le Pays d'Art et d'Histoire du Vallespir (Vallées du Tech et du Ter) valorise son patrimoine thermal (Amélie-les-Bains) et notamment son caractère de villégiature : le thermalisme en Conflent devra donc être abordé sous un angle différent. Le positionnement du Vallespir repose également sur la tradition catalane (en particulier la fête de l'Ours), qui devra nécessairement être présentée de manière complémentaire en Conflent. De même, si le savoir-faire de la taille du grenat à Prades a bénéficié récemment d'un label au titre du Patrimoine Vivant, il ne pourra en aucun cas envisager une présentation similaire à ce que propose l'Institut du Grenat à Perpignan.

A travers son paysage d'exception, son histoire riche, son économie traditionnelle, son architecture et sa culture forte, le Conflent dispose de plusieurs thèmes qui s'imposent d'eux-mêmes :

- La rencontre du fleuve et de la montagne, à la genèse d'un territoire
- La Sentinelle des Pyrénées : Une Marche, frontière entre deux puissances rivales
- La richesse du développement religieux et artistique aux portes de l'An Mil.
- La culture catalane, à la confluence de deux mondes
- Le renouveau tridentin et les trésors baroques

Ces thèmes, vecteurs de l'identité du Conflent, entrent en résonance avec la personnalité de Pablo Casals, son œuvre, et sa vie en exil. Les passerelles susceptibles d'établir un lien entre le Pays et sa Muse, en la personne de Pablo Casals, sont identifiées pour certains thèmes, de sorte qu'à chaque étape, différents aspects de la vie de Pablo Casals sont dévoilés, pérennisant ainsi le rôle de l'artiste comme ambassadeur du Conflent. Les cinq thèmes cités ci-dessus sont donc précédés par un thème nommé « Le Conflent, Terre de Passion » décrivant la manière avec laquelle il est attendu de mettre en avant Pablo Casals dans l'ensemble du CIAP.



1. Le Conflent : Terre de Passion

La Maison « Pablo Casals » qui abritera le CIAP s'inscrit délibérément sous l'égide du musicien : un hommage qui inscrit la démarche de la Communauté de Communes dans l'héritage de l'Exception, celle d'une personnalité unique dont le génie et les valeurs ont rayonné sur Prades et ses alentours. Passion et Rigueur, Convictions et Intransigeance : des principes forts qui sont devenus un modèle exemplaire pour la ville et ses habitants, offrant au Pays une trame pour construire à la fois son image, son identité et sa stratégie de communication. Pour mot d'ordre : le talent.

Le génie de Pablo Casals a rejailli sur sa Terre d'accueil, drainant un public d'esthètes et de connaisseurs, mélomanes avertis, eux-mêmes musiciens, venus écouter le Maître ; il a permis de faire éclore et reconnaître d'autres talents, venus se produire à sa suite, à l'occasion de l'événement incontournable qu'était devenu le Festival Pablo Casals ; il a suscité admiration et inspiration chez ses disciples venus apprendre les leçons du Maître. Ce talent éternel et vivace se traduit par :

- La ténacité et la discipline : les Fugues de Bach au quotidien, une répétition vers la perfection. Quand la sûreté et la précision du geste autorisent la légèreté et le naturel.
- La rigueur et la précision : s'adonner entièrement à son art comme un moine prend son habit.
- L'immortalité d'un instant fugace et la beauté du geste : de la renonciation au prestigieux cours d'Edouard Jacobs au Conservatoire de Bruxelles, au refus de jouer devant ceux qu'il considère « complices » du Franquisme.

Une vie entre austérité et sensibilité, aux portes de la célébrité

L'acharnement de la jeunesse

Fils de musicien, Pablo Casals est né avec la musique qui lui a été familière dès le plus jeune âge : une proximité et une précocité qui lui ont permis d'appivoiser la discipline et de s'accoutumer avec la pratique instrumentale, comme une partie intrinsèque de son quotidien. Sa carrière, consacrée à la musique dès l'âge de 12 ans, date à laquelle il entre au Conservatoire de Barcelone, est fulgurante : distingué auprès des monarques, il obtient des prix et des bourses qui lui confèrent une renommée indiscutable alors qu'il n'a que 23 ans.

Professeur de musique dès 1896 à l'école de musique de Barcelone, il est recruté comme violoncelliste par le Grand Orchestre du conservatoire de Barcelone.

En 1919, il fonde à Barcelone avec son frère l'Orchestre Pablo-Casals.

La Gloire et la lumière fulgurante des étoiles

Il constitue le quatuor « Crickboom » avec le violoniste Mathieu Crickboom en 1897 avec qui il fait une tournée en Espagne, puis commence en 1899 une carrière de soliste à Paris.



Le trio qu'il forme avec le violoniste Jacques Thibaud et le pianiste Alfred Cortot en 1905 le fait entrer dans la légende : invité partout, son succès lui confère une renommée internationale. La musique de Chambre sort des salons et s'impose sur des scènes de concert : c'est la consécration. Il participe avec ses partenaires à la fondation de l'École normale de musique de Paris où il donne des cours d'interprétation. Un parcours de vedette qui cesse pourtant vers 1935, lorsque Casals reproche à ses partenaires de ne pas s'engager dans la lutte antifasciste lors de la Guerre d'Espagne.

L'art qui a du sens, quand interpréter la musique devient un geste, porteur de message, de la rébellion à l'apaisement

La musique du silence et l'engagement contre la dictature

Dès 1917, Casals choisit de ne plus se produire en Russie soviétique. Il refuse en 1933 de jouer en Allemagne nazie.

Festival et Réconciliation, la Sérénité qui prône la Paix

L'invitation de Cortot par Casals lors de la huitième édition du Festival en 1958, bien que le pianiste ait été accusé d'avoir collaboré avec l'Allemagne Nazie, est interprétée comme un symbole de trêve et une volonté d'apaisement de la part de Casals qui interprète avec son vieil ami des *Variations de Beethoven sur la Flûte Enchantée*. L'ovation qui accueille la musique des deux artistes, Cortot ayant miraculeusement retrouvé sa technique, permet au pianiste de se retirer avec sérénité. Le concert de 1958 aura été l'ultime concert de Cortot.

L'hommage

Aujourd'hui, le Conflent rend hommage au virtuose et à sa personnalité forte, inscrivant son identité et son image autour de l'attachement à la Liberté et à la Paix.

Pistes Muséographiques

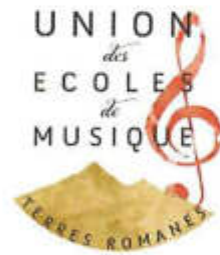
- Diffusion d'extraits de l'Enregistrement du *Trio à l'Archiduc* de Beethoven de 1928, considéré par le guide Diapason comme « l'interprétation parmi les plus hauts sommets de la discographie beethovénienne ».
- Violoncelle et pipe - collection municipale : des reliques contemporaines en terre de foi, pour un pèlerinage moderne – présentation « sacralisée »
- Extraits du court métrage « *Casals Conducts 1964* »
- Tableau des honneurs et titres les plus prestigieux décernés à Pablo Casals : Caballero de la Real Orden de Isabel la Católica (1895), Doctor Honoris Causa des universités d'Edimbourg (1934), de Barcelone (1939), d'Oxford & Cambridge (1945), Medalla de la Ciutat (Barcelone, 1934), Grand Officier de la Légion d'Honneur (1946), Médaille de la Liberté des Etats Unis (1963), Grand Croix de l'Ordre National du Mérite (1971), Médaille de la Paix des Nations Unies (ONU 1971), Médaille d'Or de la Generalitat de Catalunya (1979).



MUSEE D'ART ET D'ARCHITECTURE
Espace Muséographique dans le cadre de la coalition de programmation et d'activités à l'échelle d'Europe pour l'industrial et la diffusion de la Région Pélée
Janvier 2021

7

- La Musique Eternelle et l'héritage donné aux élèves : photographies commentées de Gaspar Cassadó, Bernard Greenhouse, Jacqueline du Pré.
- Présentation de l'École de Musique du Conflent: les héritiers d'aujourd'hui – enregistrements des événements concerts, auditions, performances – le Flamenco et l'ouverture sur le monde
- Un Livre d'or à disposition des visiteurs pour livrer leurs réflexions sur la Liberté, la Paix et leur visions sur ce que pourrait être aujourd'hui une expression vivante de la « Liberté Pacifique », sous forme de conférences à thèmes, par exemple, d'expositions, ou de performances artistiques, entre musique, illustration et poésie...



MUSEE D'ART ET D'ARCHITECTURE
Espace Muséographique dans le cadre de la coalition de programmation et d'activités à l'échelle d'Europe pour l'industrial et la diffusion de la Région Pélée
Janvier 2021

8

1. La rencontre du fleuve et de la Montagne, à la genèse d'un territoire

C'est la haute vallée de la Têt, encadrée par les massifs montagneux qui la bordent au Nord (Massif du Madres) et au Sud (Canigo) qui définit le territoire du Conflent, en commençant par son nom, qui souligne la confluence formée par les nombreux cours d'eau qui dévalent les contreforts des montagnes pour se jeter dans la Têt. Un paysage entre fleuve et montagne, aux accents de Méditerranée : des caractéristiques uniques qui créent l'originalité du Conflent et sa cohésion, autour :

- **D'un paysage d'exception, marqué par une géologie fluviale** au pied de hautes montagnes (grottes, gorges, terrasses alluvionnaires formant les Pla) et en particulier à l'ombre du Canigo, la montagne mère, symbole de fécondité d'où s'écoulent les sources vivifiantes.
- **D'un habitat biologique formé de zones humides** et d'étendues aquatiques très diversifiées selon les différents degrés d'altitude, l'influence méditerranéenne (garrigue arbustive en altitude marquée par le pin de salzmann), et les particularités géologiques (failles, grottes, replats, moraines ...) qui offrent un large éventail d'habitats variés abritant une grande richesse d'espèces endémiques (Euprocte des Pyrénées, Spyranthé d'Eté...) dont certaines sont devenues des emblèmes (Sténobothre catalan ou Desman des Pyrénées)
- **De ressources en eau** qui ont été exploitées depuis le Moyen Age, avec un patrimoine spécifique (canaux, systèmes d'irrigation, fontaines, lavoirs, moulins hydrauliques), jusqu'au barrage moderne de Vinça, et aux ouvrages hydroélectriques, qui ont permis notamment d'alimenter le train jaune (centrales hydro moyenne et haute chute, barrage des Bouillousses)
- **Des ressources en fer extraites de la montagne** et notamment au niveau de la colonie industrielle de la Pinosa (Valmanya), située à 1500 m d'altitude. L'extraction avait cours dès l'époque romaine, et l'exploitation moderne s'est essentiellement faite entre 1904 et 1931. Elle a été inscrite au titre des monuments historiques en 2015. Le minerai de fer était réduit en suivant deux procédés :
 - **Les forges** : Principalement en activité dans la première moitié du 19^e siècle. La plupart des forges du Conflent fonctionnaient grâce à la force



HISTOIRE D'AVIGNON
Expertise d'Inventaire Préventif de la Région de la Vallée de la Têt et de l'Estivade à l'occasion de l'ouverture de la Vallée de la Têt
Janvier 2011

9

hydraulique. Ces forges dites « catalanes », se caractérisent également par le procédé de réduction directe du minerai de fer. Celui-ci était obtenu dans un fourneau, alimenté au charbon de bois. L'on peut citer l'exemple de la forge de Llech (territoire d'Estover), qui était comprise dans la concession du site minier de la Pinosa. Il s'agit d'une des seules forges encore en fonctionnement en 1865 dans le Conflent, au côté de celle de Nyer. Elle ferma vers 1890, en même temps que celle de Bailliestavy (commune voisine).

- **Les fours à griller**, il s'agissait de structures coniques construites en pierres locales, avec un intérieur en briques réfractaires pour garder la température élevée. Le minerai extrait des mines était déversé par l'ouverture sommitale (geulard) pour atteindre le foyer. Une fois réduit, le minerai était récupéré par les ouvertures en plein cintre. L'on peut citer par exemple le four à griller du site minier de la Coume (Bailliestavy), daté de 1884, et encore conservé. Ou bien, aux mines de Rebolledes (Bailliestavy) : deux fours à griller datés de 1910. Enfin, au site minier du Salver (Taurinya), du carbonate était grillé dans un four construit entre 1887 et 1888, pour être fondu par la suite dans les hauts-fourneaux en Isère.
- **Du grenat, lui aussi extrait de la montagne**. Le grenat est un silicate apparenté à l'olivine ou au zircon, qualifié de pierre fine, qui a l'avantage d'être résistante, grâce la présence de silicate d'aluminium ou de fer. Le gisement de Taurinya a livré des grossulaires (grenats rouge vermillon), tandis que l'almandin se trouve sur la commune de Py ou celle de Casteil. Dès l'Ancien Régime, les orfèvres se spécialisent dans la fabrication de bijoux en Grenat. Au-delà de la spécificité pyrénéenne de la « taille de Perpignan », le Conflent a apporté une technique nouvelle pour le sertissage de la pierre avec le nouveau procédé mis au point par le bijoutier Henri Privat, à Prades, du pailion émaillé.
- **De sources thermales** qui jaillissent et apportent leurs bienfaits depuis les sanctuaires de l'Antiquité jusqu'aux stations d'aujourd'hui pour des miracles, des soins curatifs, du bien-être et des loisirs ludiques : de Mollit-les-Bains, et Saint-Thomas-les-Bains à Vernet-les-Bains.
- **Des vergers et des vignes** qui ont pu être cultivés sur les terrasses fluviales enrichies par les sédiments de la Têt, et irriguées grâce aux canaux, faisant du terroir un lieu de production d'abricots et pêches, d'huiles d'olive et de vins AOC (certains vignobles ayant l'appellation Côtes du Roussillon), pour une gastronomie qui fait la part belle aux vins doux et aux muscats
- **D'une activité agropastorale** qui a laissé des traces dans la gastronomie comme dans le paysage, jalonné d'un patrimoine vernaculaire caractéristique en pierres sèches, adapté au matériaux tirés de la montagne, au climat et à la configuration du terrain, où des chemins de



HISTOIRE D'AVIGNON
Expertise d'Inventaire Préventif de la Région de la Vallée de la Têt et de l'Estivade à l'occasion de l'ouverture de la Vallée de la Têt
Janvier 2011

10

transhumance ont été aménagés.

Les Ciné Rencontres, nées en 1959, et parrainées par Pablo Casals en 1960, proposent une diffusion et une interprétation renouvelée du Conflent, à partir de films réalisés ou portant sur le territoire pyrénéen : dans le cadre du projet « Images Pyrénéennes ». Les Ciné Rencontres ont produit des films documentaires sur le territoire du Conflent sur différents thèmes (la Mine en Héritage, Des Pierres en Héritage etc.)

Pistes Muséographiques

- Carte-Maquette 3D interactive pour présenter le territoire en relief, ses contours, et le périmètre du PNR Canigo Grand Site avec les réserves naturelles, mais aussi les stations thermales, les vignobles et les vergers AOC, le sentier découverte des mines de Taurinya.
La maquette, passage obligé pour un CIAP, sera le point d'entrée pour l'appréhension du territoire. Elle permettra de présenter chaque village, avec des vues emblématiques, et une brève présentation historique et économique.
Elle matérialisera différents parcours culturels à découvrir, à commencer par le circuit du train jaune, la route du Fer, les chemins de transhumance avec les villages pastoraux, mais aussi le parcours des « Terres Romanes », les chemins du baroque, ou le réseau fortifié.
En collaboration avec l'OT : possibilité de délivrer des informations « pratiques » et touristiques liées aux activités de pleine nature, notamment, et randonnées
Accompagnées de brochures, cartes etc.
En collaboration avec l'OT : possibilité de valoriser des produits AOC à la boutique : vins, liqueurs (y compris la liqueur de pin), sirops, jus...
- Diaporama sous-titré (ou commenté avec une bande son) présentant des paysages du Conflent, alternant avec des macro photos des diverses espèces endémiques et / ou protégées
- Toiles de Martin Vivès montrant le lien entre la vision du peintre et leur comparaison avec sur des vues réelles : le Conflent comme source d'inspiration (cf. page précédente).
- Guide du patrimoine hydraulique à feuilletter / ou consulter sur bornes interactives, avec photos et fiches explicatives
- Brochures sur présentoir des stations thermales (rhumatologie, dermatologie, bien-être) – mini bar à eau (fontaines) pour une dégustation en accès libre des différentes sources



INSTITUT D'AVIGNON
Exposition Muséographique dans le cadre de la mission de programmation et d'animation à l'échelle d'Orange pour l'exposition et la réouverture de la Station Fella
décembre 2021

11

- *Le Rouge et le Noir, Trésor sous la Montagne* : Mini Exposition de bijoux de grenats et objets d'art en fer. - Fiches explicatives sur les bijoux catalans à travers les époques, des boucles de ceinture wisigothiques de prestige aux coiffes traditionnelles, qui évoluent vers les dormantes et les marquises, jusqu'à la « croix badine »
- Projection d'extraits des films produits par les Ciné Rencontres sur le territoire du Conflent et des bandes annonces des films issus de Images Pyrénéennes
- Diffusion des captations sonores de Beau-Bruit autour des paysages du Conflent



INSTITUT D'AVIGNON
Exposition Muséographique dans le cadre de la mission de programmation et d'animation à l'échelle d'Orange pour l'exposition et la réouverture de la Station Fella
décembre 2021

12

2. La Sentinelle des Pyrénées : Une Marche, frontière entre deux puissances rivales

Les Pyrénées ne sont pas la seule zone frontalière de France, et ne constituent pas non plus la seule ligne de démarcation assise sur une montagne ; c'est pourtant l'une des premières régions à avoir été renforcée militairement (en deça du limes romain), dès l'époque carolingienne (Marche d'Espagne avec statut militarisé), et dont il subsiste encore un réseau très dense de fortifications qui a peut-être donné son nom à la Catalogne (Castellania => Castlania => Catalania) consacrant ainsi son particularisme fortifié. L'ancienneté de ces forteresses, mais aussi la densité du réseau de villages fortifiés, leur donne leur caractère unique et leur intérêt exceptionnel du point de vue de l'histoire du bâti militaire, avec un système défensif de la première heure, aux allures archaïques qui s'inscrit dans un héritage wisigothique, avec :

- Une adaptation au milieu de montagne, les remparts étant un perfectionnement des falaises naturelles
- Une exploitation des ressources naturelles, avec l'emploi des matériaux locaux (pierres sèches)
- Une utilisation des hauteurs en altitude avec les tours d'alerte et les signaux pour surveiller les invasions, et une implantation dense afin de ne pas créer de rupture dans le réseau des communications visuelles
- Un savoir-faire rudimentaire et une architecture défensive qui ignore la voûte, les créneaux, et les archères qui n'apparaîtront que plus tard au Moyen Age
- Des villages fortifiés qui s'organisent pour résister aux attaques (Cellera, Portes fortifiées) selon un modèle homogène et caractéristique
- Le contexte particulier de la Reconquista, avec une présence systématique des chapelles castrales
- Une vocation militaire qui s'inscrit durablement dans le paysage, avec des châteaux qui se renouvellent et s'adaptent aux innovations de la guerre de siège, jusqu'aux citadelles d'avant-garde conçues par Vauban lorsque le Conflent, la Cerdagne et le Roussillon ont été rattachés à la France (Traité des Pyrénées 1659), et dont Villefranche de Conflent est un exemple magistral, avec la réutilisation des grottes, dont la Cova Bastera adaptée en casemate, témoigne de la permanence des fortifications, et de l'influence sur la conception de Vauban des savoir-faires du Moyen Age. Villefranche de Conflent, aujourd'hui inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, est éminemment la « gardienne de Mémoire » du Conflent.



Pistes muséographiques

Reportage photographique le long du sentier de randonnée « El Cami dels Orígens » allant de Ria à Ripoll : vues aériennes et détails des tours, forteresses et châteaux-forts. Commentaires sur bande son

Zoom sur quelques familles seigneuriales / brève présentation historique et architecturale des châteaux et forteresses – bornes interactives



3. La richesse du développement religieux et artistique aux portes de l'An Mil

La densité remarquable du patrimoine roman en Conflent et la grande qualité de certains édifices de prestige comme l'abbaye Saint Michel de Cuxa notamment, s'explique par :

- Le contexte de reconquête après la reprise de la Marche d'Espagne par Charlemagne sur les territoires occupés par les sarrasins : un mouvement de réappropriation des terres avec le soutien de l'organisation monastique, et mû par la nécessité de reconstruire les églises paléochrétiennes qui avaient été détruites par les sarrasins.
- Son caractère montagneux, les vallées d'altitude offrant des « déserts » reculés idéals pour l'installation de communautés en quête de solitude et de recueillement, mais aussi constituant de vastes espaces à viabiliser et à exploiter pour un développement économique de l'ensemble de la région, en pleine période d'expansion démographique et de « défrichements ». Les abbayes et prieures ont ainsi initié le développement agricole mais aussi industriel de la région, comme propriétaires des alpages, mais aussi des premières concessions minières.
- Une volonté de christianiser les sanctuaires païens (ND de Vie à Villefranche, Ste Marguerite-du-Pla-de-Vall-en-So, à Conat), dont beaucoup étaient liés au culte des eaux, à proximité des sources d'eau chaude (fondation du monastère de Saint-André d'Eixalada), ou au culte des sommets (Saint-Martin du Canigo). Subsistent encore certaines pratiques comme les goigs (litanies populaires sacrées)
- La nécessité pour les seigneurs et comtes catalans en quête d'indépendance par rapport à l'autorité royale des derniers carolingiens (et à fortiori des premiers capétiens) de légitimer leur pouvoir avec l'aide de l'Eglise, à coups de fondations et de privilèges ecclésiastiques.
- Le développement de la Paix de Dieu, avec la nécessité de construire des églises pour pouvoir bénéficier de la Segrada, aire sacrée héritée des Wisigoths, de Trente pas autour du sanctuaire, où il était interdit de combattre.
- Les carrières en marbre rose de Villefranche de Conflent, dont on retrouve des éléments sculptés sur l'ensemble du Pays (cloître et tribune de Saint-Michel de Cuxa, portail de Marcevol, portail de Saint-Jacques de Villefranche), et même exporté au-delà, en Catalogne du Sud



Saint Martin du Canigou



Prieure de Marcevol



Saint-Michel de Cuxa



INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
Rapport d'expertise dans le cadre de la mission de programmation et d'assistance à l'élabo-ration d'un programme pour l'extension et la rénovation de la Maison Feliu
Janvier 2013

15

Cet ensemble de conjonctures a favorisé le développement d'un art roman exceptionnel sur le territoire du Conflent, qui se distingue des autres hauts lieux de la culture romane que sont par exemple la Bourgogne ou l'Auvergne, par :

- L'ancienneté du mouvement et des premières implantations architecturales, avec des vestiges importants datant de l'époque pré-romane (petit appareillage de pierre irrégulier, parfois en épis, parfois alterné avec de la brique, toitures à charpente, ouvertures à simple ébrasement, chœur de plan carré) – IX^e - X^eS
- L'influence wisigothique, sensible à travers le « style lombard » du premier âge roman (XI^eS), et le lien culturel avec l'Italie du Nord, peuplée de populations germaniques, et héritières de l'architecture romaine : petit appareillage cassé au marteau et non taillé, destiné à être recouvert d'enduit de plâtre, ouvertures à double ébrasement, arcatures aveugles, contreforts décoratifs « lésènes » festonnés et formant les fameuses « bandes lombardes », abside semi circulaire, frises en biseau, tour lanterne / campanile.
- L'influence des sculpteurs mozarabes venus du califat de Cordoue sur les premiers chapiteaux sculptés en feuilles d'acanthé, et l'utilisation de stucs à motifs géométriques dès le premier âge roman.
- Les premières cryptes, et églises souterraines (église de la Vierge à Saint Martin du Canigou) sous forme de salle à colonnes, basse et voûtée d'arêtes
- Le rayonnement du second âge roman avec l'apparition de sculptures de grande qualité, témoignant de l'activité de foyers artistiques particulièrement actifs et brillants (comme par exemple l'homogénéité des chapiteaux du cloître de Saint-Michel de Cuxa, et probablement dus à un même sculpteur) qui ont travaillé jusqu'en Catalogne du Sud, mais aussi en Occitanie (Toulouse, Moissac), rattachant les églises du Conflent à une zone culturelle vaste et homogène (clochers-murs typiques de l'Occitanie et de la Catalogne).

Un tel bouillonnement artistique a aujourd'hui encore une résonance pour le Conflent qui reste un haut-lieu d'étude et de recherche scientifique sur l'Art Roman, avec notamment les fouilles et la reconstruction de l'abbaye Saint-Michel, qui donnent lieu chaque année à des colloques internationaux : les Journées romanes.



Prades, Eglise Saint Pierre



Saint-André d'Avot



INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
Rapport d'expertise dans le cadre de la mission de programmation et d'assistance à l'élabo-ration d'un programme pour l'extension et la rénovation de la Maison Feliu
Janvier 2013

Quant à la chapelle inférieure de la crypte de l'abbaye, dédiée à la Vierge Marie et surnommée « la Crèche », elle a inspiré l'une des plus célèbres compositions de Pablo Casals : El Pessebre. Un message de paix qui a eu une résonance particulière à la fin de la seconde guerre mondiale, et qui a donné une teinte d'actualité à la spiritualité médiévale. Les discours engagés pour la Paix de Pablo Casals lors de ses concerts devant les dirigeants, autant que ses concerts de bienfaisance durant la seconde guerre mondiale font de sa musique un puissant instrument de paix, qui se fait l'écho de la Trêve de Dieu promulguée en 1027 lors du synode d'Elne par Oliba de Besalu ancien Comte du Conflent et devenu abbé de Saint Michel de Cuxa, puis évêque de Vic.



La Paix de Dieu, Bible de San Pere de Roda XI'S

Pistes Muséographiques

- Film documentaire à la découverte des trois âges du Roman en Terres Romanes
- Un bloc brut de marbre de Villefranche, et les autres matériaux locaux présents sur les bâtiments religieux : granit, tuf travertin, à toucher pour comparer les textures, la dureté et les différences de grains pour une mise en œuvre, une utilisation et une taille différente
- Musique El Pessebre – Pablo Casals
- Message de Paix de Pablo Casals à la Maison Blanche
- Projection murale géante (ou bande son) : Extrait du synode d'Elne instaurant la Trêve de Dieu en 1027 par l'évêque Oliba de Besalu
- Affiches du Festival autour du message de Paix de Pablo Casals



60 ANS
DE MUSIQUE DE CHAMBRE
1948-2008
FESTIVAL PABLO CASALS
PRIMA 26 JUILL - 31 VOÛT 2008



4. La culture catalane, à la confluence de deux mondes, de l'influence à la dissidence

La barrière des Pyrénées a conduit au développement de deux cultures distinctes de part et d'autre. Entre-deux, un monde original marqué par la rencontre de ces deux cultures s'est formé, offrant une union linguistique, mais aussi une alliance unique de coutumes allant des chants à la danse, la musique, et la gastronomie. Cette confluence de deux sources culturelles différentes qui se rejoignent et se mêlent, a nourri depuis le Moyen Age l'esprit catalan du Conflent qui a construit son identité à travers l'appropriation de figures catalanes emblématiques, comme par exemple Guifred le Velu, considéré comme le premier Comte de Catalogne, et dont la légende (Gesta Comitum barchinonensium écrite en latin entre 1175 et 1195) situe la naissance à Ria, près de Prades, faisant ainsi du Conflent le berceau de la Catalogne, alors que les sources documentaires du IX^oS suggèrent qu'il serait en fait le fils de Sunifred d'Urgell, lui-même probablement issu de Borell Ier d'Ausona appartenant sans doute à la famille des Comtes de Carcassonne : un débat loin d'être clos pour « el Casal d'Arria ».



Guifred le Velu
Généalogie de la Maison royale de Barcelone

C'est que l'éloignement du Conflent par rapport à la capitale de la Catalogne, Barcelone, en fait un confins de la Catalogne, par-delà les Pyrénées, par définition plus excentré, plus indépendant, et ouvert à d'autres influences, comme celles d'Occitanie, par exemple. Une situation plus à l'écart qui a conduit au détachement du Conflent (avec le Roussillon et la Cerdagne) de la Catalogne qui en a été séparée au profit de la France dès la fin du XV^oS, émuissant progressivement les particularismes catalans, malgré une indéniable résistance, qui s'est illustrée notamment lors de la Guerre du Sel (Guerra dels angelets) qui a enflammé le Conflent contre les gabelous.

C'est seulement depuis le XIX^oS, avec l'arrivée de réfugiés espagnols durant les guerres carlistes, renouvelée lors de la Retirada à partir de 1936, que le Conflent a commencé à revendiquer à nouveau son appartenance à la Catalogne. Un large mouvement de redécouverte et de réappropriation de la culture catalane, la « Renaixença », s'est développé, autour :

- De la langue catalane, qui a fait l'objet d'un important travail de recherches linguistiques pour une fixation de la grammaire et de l'orthographe à l'aube du XX^oS,

52 UNIVERSITAT CATALANA D'ESTIU
PRADA (el Conflent)
Construir el país en llibertat



avec le développement d'une littérature catalane pyrénéenne, le déplacement des Jeux Floraux de Barcelone à Saint-Martin du Canigou lors de leur interdiction pour avoir banni les candidats en Castillan, et l'implantation à Prades de l'université Catalane pour des sessions estivales depuis 1968.

- De la musique traditionnelle, avec l'adaptation par Pablo Casals de la mélodie de « El Cant dels Ocells », et avec le regain pour les cobla et les Sardanes
- Des festivités traditionnelles, notamment la Trobade et la Saint-Jean, mais aussi les festa mayor qui commémorent les Saints-Patrons avec les processions et danses de gegants, avec le renouveau de certaines institutions comme les castellers (tours humaines) ou les correfocs (feux qui courent), qui revivent sous l'impulsion des pallagos del Conflent (à Prades et Vinça)

Aujourd'hui, la gastronomie catalane commence également à être valorisée, avec une politique de soutien au niveau du PNR Canigou Grand Site, avec la « marque PNR »

Cette redécouverte de la culture catalane en Conflens a été largement portée par des personnalités catalanes comme :

- Pompeu Fabre, linguiste qui a participé au premier congrès international de la langue catalane et tenait une chaire de la langue catalane à Barcelone avant de s'exiler à Prades en 1939.
- Pablo Casals, violoncelliste qui a dénoncé le laxisme international face au régime de Franco en refusant de jouer
- Martin Vivés, qui a soutenu tout au long de son exil les réfugiés de la Guerre civile espagnole
- Jacint Verdaguer, poète auteur de « Canigou », en langue Catalane
- Gustave Violet qui a immortalisé les traditions paysannes du Conflent à travers des sculptures de terre cuite

Tous ces défenseurs de la culture catalane sont également des figures de la dissidence face à la dictature de Franco. Leur exil à Prades a fait du Conflent un haut-lieu de la résistance et de l'affirmation des libertés républicaines revendiquant une autonomie pour les Etats Catalans, avant de devenir un lieu de résistance face à l'occupation nazie durant la seconde guerre mondiale.

Un vent de liberté a soufflé sur le Conflent qui est devenu une terre d'accueil pour les exilés, et un bastion à partir duquel ils ont pu défendre leurs idées et leur identité avec ses particularismes culturels, dans la continuité d'une histoire qui a oscillé entre les deux

El cant dels ocells

Traduction Catalane
de la melodia d' "El cant dels ocells"



puissances, Aragonaise et Française, durant des siècles.

Une vocation du Conflent comme Terre d'Asile et Refuge pour les résistants qui se réaffirme aujourd'hui dans le contexte de lutte pour le Climat et la Biodiversité, avec les réserves naturelles qui ponctuent le territoire et offrent un habitat refuge pour permettre aux espèces endémiques de survivre et de conserver leurs propriétés propres face aux espèces plus invasives. Le Canigou, reste plus que jamais la « montagne sacrée des catalans » et source d'inspiration des poètes, du moine franciscain Fra Salimbene de Parme auteur au XIII^{es} de l'épopée sur l'ascension fantastique du roi Pierre III d'Aragon en quête du trésor que la fée Palestine avait caché dans la montagne, au poète Jacint Verdaguer (*Muntanyes del Canigou*), et à Rudyard Kipling

Pistes Muséographiques

- Un Espace Sang et Or, aux couleurs de la Catalogne
- Les bâtisseurs du Conflent – galerie de portraits : de Guifred le Velu aux catalans en exil (Pompeu Fabre / Martin Vivés etc.) – commentaires sur bande son : « entre légende et relecture contemporaine »
- Des Jeux de Flore en exil à l'Université Catalane d'Été : présentation en images (borne interactive, grand écran ou catalogue à feuilleter) – avec présentation des poèmes et légendes en lien avec le Mont Canigou
- Le folklore catalan redécouvert : photographies et explications sur bornes interactive – actualités de la Casal del Conflent (et des associations liées comme Els Pallagos del Conflent / Catal Angles / FOMENT / Casal d'Arria) sur écran géant, avec les projets de développement et de promotion de la culture catalane, l'agenda des événements, les rétrospectives des événements passés... pour une identité qui s'affirme et se renouvelle
- Musique El Cant dels Ocells – différentes versions : adaptation pour violoncelle (Pablo Casals) / Chœurs catalans / Interprétations solistes (Hendriks, etc.) de ce qui est devenu un hymne Catalan



- Casals à Prades et dans le Conflent – Rétrospective des lieux de résidence de l'artiste : Grand Hôtel de Prades (1939) / Maison Salettes (1940) / Villa Colette / Maison des Gardiens du Val Roc, surnommée le Cant dels Ocells (1948) / Molligles-Bains (à partir de 1957). – présentation en images de l'itinéraire musical à travers la ville « sur les pas de Casals »
- Partition et paroles du Chant des Oiseaux – projection murale
- Silhouettes projetées évoquant une sardane
- Une sculpture de terre cuite de Gustave Violet en exposition (si possibilité de prêt du Musée Hyacinthe Rigaud, par exemple), sinon photographies des sculptures de Gustave Violet à consulter
- Diffusion d'extraits de la pièce de théâtre de Gustave Violet « La Font de l'Albera » : une œuvre collective, qui met à l'honneur le massif pyrénéen, la langue catalane (à travers les travaux de Joseph-Sébastien Pons, co auteur de la pièce), et la musique d'inspiration traditionnelle catalane de Enric Morera i Viura



5. Le renouveau tridentin et les trésors baroques

La Contre-Réforme tridentine qui s'est illustrée en Espagne par Ignace de Loyola et Sainte Thérèse d'Avila a également laissé une empreinte forte en Pyrénées Catalanes avec l'aménagement dans les églises de chœurs, mobilier et retables baroques, remarquables par leur nombre et leur richesse, et qui ont fait récemment l'objet d'une importante campagne de restauration. La qualité des œuvres témoigne de l'essor spirituel que connut la Catalogne du Nord après son rattachement au royaume de France, avec trois grandes phases de création pour les retables : Peints / Sculptés / exhubérants. Un véritable foyer artistique s'est développé en Conflent avec l'activité de maîtres comme Josep Sunyer, Tremullas, Lluís Generes, Jean-Jacques Melair, Un patrimoine particulièrement bien documenté, qui trouve un écho dans la musique baroque, dont Jean-Sébastien Bach est l'un des plus prestigieux représentants, et dont l'œuvre, en particulier les suites, a été mise à l'honneur par la virtuosité de Pablo Casals.

C'est précisément à l'occasion du bicentenaire de Jean-Sébastien Bach que fut créé le Festival Pablo Casals en 1950, alors que le monde de la musique ne pouvait envisager de commémorer un tel événement sans la présence de l'illustre violoncelliste, et que ce dernier refusait de quitter sa retraite silencieuse : ce sont les personnalités du monde entier qui sont venus jusqu'à lui pour l'écouter jouer, faisant de Prades un rendez-vous pour les grands noms de la musique de chambre.

Pistes Muséographiques

- Reportage photographique sous-titré des retables, statuaire et mobilier baroque de la région.
- Présentation spéciale du retable de Prades, sous forme de cartons d'invitation à traverser la place pour se rendre au Trésor de l'Eglise, et y admirer le « plus grand des retables de France », sur présentoir, par exemple, avec d'autres invitations, à découvrir le patrimoine monumental baroque du Conflent,




notamment les églises de Vinça et Eus, où les matériaux et le savoir-faire traditionnel local ont su s'adapter aux nouvelles conceptions architecturales et stylistiques du baroque, comme représentants typiques du baroque *castizo*, « pur », aux formes épurées, strictes et simples, issues d'une tradition archaïsante qui empruntait encore au gothique les croisées d'ogive, et à une conception stricte et technique de l'architecture comme science exacte, et contrastant avec les décors exubérants, surchargés et polychromes de l'époque.

- Présentation des artistes (peintres, sculpteurs) des retables du Conflent : bornes interactives
Présentation des architectes, dont François Morato, d'Estagel, à qui l'on doit notamment les églises d'Eus et d'Ille.
- Présentation sur borne interactive des églises baroques, issues du baroque « castizo » : nefs uniques, puissantes, massives, transept sur le modèle invariable de la croix latine, chapelles latérales entre contreforts, abside à chevet plat. L'architecture au service de la rigueur tridentine, une vision « classique », voire archaïque de l'architecture, qui a conservé la tradition des hautes nefs de la fin du Moyen Âge, au point que l'on a parlé de « baroque gothique » pour l'âge baroque en Catalogne qui a fait perdurer les murs aveugles, percés d'oculi seulement sur les parties hautes. Une architecture prévue pour permettre l'installation des hauts retables, dont la réalisation était infiniment moins coûteuse et plus aisée que les ornements architecturaux ou les sculptures de pierre.
- Diffusion des Suites de Bach – extraits (enregistrement Pablo Casals)
- Affiches du Festival Pablo Casals
- Extraits de concerts du Festival Pablo Casals
- Extraits du Film Pablo Casals diffusé lors des Ciné Rencontres
-

